



**HAL**  
open science

# Les Marocains de l'Afrique de l'Ouest. Evolutions récentes d'une communauté en mouvement (Sénégal et Côte d'Ivoire)

Johara Berriane

► **To cite this version:**

Johara Berriane. Les Marocains de l'Afrique de l'Ouest. Evolutions récentes d'une communauté en mouvement (Sénégal et Côte d'Ivoire). Marocains de l'extérieur 2017, pp.571-611, 2019. hal-02390481

**HAL Id: hal-02390481**

**<https://hal.science/hal-02390481>**

Submitted on 29 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Chapitre 21

## Les Marocains de l'Afrique de l'Ouest

### Evolutions récentes d'une communauté en mouvement (Sénégal et Côte d'Ivoire)

Johara Berriane

#### Introduction

Petite par ses effectifs, la migration marocaine vers l'Afrique de l'Ouest se distingue cependant par son ancienneté. Première destination de migrants et commerçants marocains qui s'y aventuraient dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, cette région est aujourd'hui aussi la principale destination des sociétés et des investissements marocains à l'étranger, en privilégiant deux pays : le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Les relations économiques densifiées s'accompagnent d'une intensification des circulations et des échanges entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest, notamment facilitée par une amélioration des moyens de transports, grâce à la finalisation de la route transsaharienne Tanger-Dakar<sup>1</sup> et l'augmentation de la fréquence des vols de la Royal Air Maroc qui relie Casablanca à Dakar et à Abidjan.

Ce resserrement des relations entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest a graduellement réintégré le Royaume dans le système migratoire africain en devenant à la fois un espace de transit (Timéra, 2009 ; Berriane, 2018) et d'installation (Péraldi, 2011) pour des migrants ouest-africains, venus séjourner plus au moins longuement dans les villes marocaines. Parmi ces immigrés, les Sénégalais et les Ivoiriens sont parmi les plus grandes communautés étrangères africaines vivant au Maroc<sup>2</sup>. En même temps, c'est au Sénégal et en Côte d'Ivoire qu'on retrouve aujourd'hui les plus grandes communautés marocaines d'Afrique subsaharienne, ce qui nous pousse à nous interroger sur l'effet de ces nouvelles configurations régionales sur les mobilités marocaines vers cette région.

Ce chapitre a pour objectif de mettre en évidence les effets de l'intensification des relations politico-économiques entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest sur les communautés marocaines de cette région, à travers les cas du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Existe-t-il des modifications des effectifs et des profils des migrants marocains vers ces deux pays ? Les communautés marocaines des deux pays connaissent-elles des changements suite à cette présence économique du Maroc ?

Afin d'apporter quelques éléments de réponses à ces questions, une recherche de terrain a été effectuée dans les deux pays en vue de collecter toutes les données

---

<sup>1</sup> <https://www.yabiladi.com/article-societe-3017.html>

<sup>2</sup> Durant la première campagne de régularisation de 2014, les Sénégalais représentaient le plus grand groupe et les Ivoiriens le quatrième.

statistiques disponibles au niveau des ambassades marocaines et de mener des enquêtes qualitatives auprès de représentants des communautés marocaines.

Le chapitre se structure en quatre parties. Nous présentons d'abord l'évolution de la présence économique marocaine en Afrique de l'Ouest, réactivée certes récemment, mais déjà amorcée du temps des premières mobilités commerçantes, pour décrire ensuite les contextes migratoires sénégalais et ivoirien. La présentation des profils sociodémographiques des communautés marocaines fait l'objet de la deuxième partie. La troisième est consacrée à la population active marocaine ainsi qu'aux étudiants marocains du Sénégal, alors que la quatrième partie décrit le paysage associatif marocain et s'interroge sur certains enjeux identitaires auxquels sont confrontés les Marocains dans les deux pays.

### **1. Présence économique marocaine en Afrique de l'Ouest et contextes migratoires sénégalais et ivoirien : des premiers commerçants aux nouveaux investisseurs**

Les mobilités marocaines vers l'Afrique ne constituent pas uniquement les premiers flux de l'émigration marocaine, mais, suivant les routes commerciales, ces mobilités cherchaient avant tout à faire des affaires. La présence économique marocaine aujourd'hui dans la région est le prolongement de ces premières migrations.

#### ***Retour sur les premières communautés marocaines en Afrique de l'Ouest : la longue durée des relations « par le bas » et l'importance du Sénégal et de la Côte d'Ivoire***

Les premières installations de Marocains ont eu pour destination le Soudan (Mali actuel, particulièrement la Boucle du Niger) à travers les routes caravaniers (Abou el Farah et al., 1997 : 153) et les expéditions militaires du Sultan El Mansour Addahabi en 1591. Ceci a entre autre mené à l'installation définitive d'une communauté marocaine, les « Armas » dans la ville de Tombouctou (ibid. : 210). Ils seront suivis de commerçants majoritairement originaires du Touat qui s'établissent à Tombouctou au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle. En 1864, ils étaient environ 600 (Dubois, 1987 : 301 cité in ibid. 1997 : 152).

Parallèlement à la continuité des liens avec le Soudan jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les commerçants marocains commencèrent aussi à s'aventurer vers le **Sénégal**. Il y eut d'abord quelques pionniers fassis arrivés au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle à Saint Louis, qui de par leur réussite rapide attirèrent d'autres ressortissants de Fès à la recherche de nouveaux marchés et qui s'enracinèrent durablement à partir de 1880 dans la capitale de l'AOF<sup>3</sup>. Les liens entre le Maroc et le Sénégal se renforcèrent encore plus après l'ouverture du port de Casablanca en 1920 et le développement du commerce par voie maritime entre Casablanca et Saint Louis puis Dakar, sous la supervision des autorités coloniales (Marfaing, 2007 : 241). Le Sénégal était à cette époque un marché intéressant pour les vêtements de confection marocaine et les produits de l'artisanat de Fès, comme les babouches, dont un dixième de la production était destiné dans les années 1930 au marché sénégalais. Avec l'établissement par des Fassis d'agences commerciales privées

<sup>3</sup> Entretien avec une descendante de famille marocaine de Saint-Louis, Dakar, le 10 juillet 2018.

à Marseille, Gênes, Manchester ou Hambourg et l'implantation de maisons d'import-export européennes à Fès, les commerçants de cette ville pouvaient contrôler aussi une partie de l'importation de produits européens, tels que les tissus (Le Tourneau, 1987 : 430). Le nombre de commerçants marocains installés au Sénégal pris alors une nouvelle dimension au début du XX<sup>ème</sup> siècle : en 1905, 112 commerçants originaires de Fès s'établirent au Sénégal (Ibid.).

Bien qu'on ait tendance à limiter cette migration vers le Sud à la ville de Fès, il faut souligner que les premières générations de migrants marocains ainsi que les suivantes venaient aussi du Sud du Maroc. En fait, les relations tissées à travers le commerce transsaharien entre le Sud du Maroc (Marrakech, le Tafilalt et Goulimine) et l'Afrique de l'Ouest avaient poussé des originaires de ces régions à s'installer (Abou El Farah et al., 1997 : 27), notamment au Sénégal où une petite communauté est encore aujourd'hui présente.

La fermeture du fleuve Sénégal à la navigation et le développement économique de Dakar devenue capitale de la colonie en 1957 poussent les Marocains à se déplacer vers Dakar (Ibid. : 47) où, comme nous le verrons plus loin, se trouve aujourd'hui encore la plus grande communauté marocaine de ce pays.

Les premières migrations marocaines vers la **Côte d'Ivoire** sont dans cette même continuité. Les premiers à s'installer à Abidjan étaient en effet des commerçants marocains de Dakar qui souhaitaient diversifier leurs marchés et créerent des succursales en Côte d'Ivoire, alors en plein essor économique. En 1953, est établi à Abidjan une succursale de l'entreprise de tissage Ibalac dont le siège se trouvait à Rufisque au Sénégal, suivie de l'institution commerciale Tazi qui ouvre un magasin en 1954 à Abidjan et un deuxième à Bouaké en 1955 Ibid., 1997 : 269-274). Face aux difficultés économiques que connaît le Sénégal au lendemain de l'indépendance, d'autres commerçants marocains du Sénégal et du Mali s'orientent aussi vers la Côte d'Ivoire. Ils seront suivis de migrants marocains qui viennent directement du Maroc, attirés par le « miracle ivoirien » des années 1960 et en quête de « bonnes affaires » (Ibid.).

Mais contrairement aux Sénégalais où l'habit traditionnel marocain revêt une signification culturelle importante, en Côte d'Ivoire l'artisanat marocain ne connut pas le même succès. Les Marocains s'orientent donc dès les années 1950 vers le commerce de souliers modernes produits au Maroc et dans des usines créées sur place. Jusqu'à la naissance de l'industrie textile ivoirienne dans les années 1960, les Marocains de Côte d'Ivoire seront aussi présents dans le commerce du textile venu de Dakar et d'Europe (Ibid., 1997 : 282-283). Confrontée à la concurrence européenne et libanaise et à l'augmentation des taxes douanières pour les produits marocains, la situation économique des Marocains de Côte d'Ivoire se détériorera certes dans les années 1970 et 1980 (Ibid.). Ceci n'a cependant pas arrêté les flux des Marocains qui vinrent alimenter la communauté marocaine de Côte d'Ivoire durant les décennies suivantes (Abou El Farah, 2007 : 381).

### ***Revitalisation « par le haut » des relations économiques Maroc-Afrique de l'Ouest : le rôle du Sénégal et de la Côte d'Ivoire***

Si les premiers commerçants marocains au Sénégal et en Côte d'Ivoire étaient régulièrement confrontés à des difficultés et ne jouèrent que ponctuellement un rôle

économique important, depuis une quinzaine d'années les relations économiques entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest connaissent une revitalisation remarquable à l'initiative du Maroc. Dans cette reprise, le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont parmi les principales destinations ouest-africaines des investissements marocains.

**Carte 1 : Pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)**



Dès le début des années 2000, on a commencé à mettre en évidence la réactivation des relations entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne suite à un changement radical dans la stratégie du royaume envers ses partenaires africains (Marfaing et Wippel, 2004 : 7-26). Celle-ci n'est plus basée sur la seule coopération bilatérale en vue d'assurer des intérêts géopolitiques, mais prend aussi une dimension économique. Ceci s'est d'abord traduit par une intensification des relations politiques et économiques à travers de nombreuses visites officielles du roi Mohammed VI dans les pays subsahariens privilégiant le Sénégal et la Côte d'Ivoire (Abis et Bennafla, 2014 : 18). Le chef d'Etat s'est ainsi rendu 8 fois au Sénégal et 4 fois en Côte d'Ivoire depuis 2000, les visites royales se terminant souvent par la signature de nouveaux accords de coopérations économiques<sup>4</sup>. Les accords ont porté sur des exonérations (totales ou partielles) des droits de douane et des « listes négatives de produits exclus de ces préférences tarifaires, posant ainsi les jalons de futures relations de libre-échange » (Wippel, 2004 : 37). Le Royaume introduit aussi un cadre juridique incitatif pour encourager les relations commerciales et d'investissement en Afrique subsaharienne. En 2007, l'investissement à l'étranger est libéralisé dans la limite de 30 millions de dirhams par an pour les personnes morales avec au moins 3 années d'activité. En 2010,

<sup>4</sup> Le nombre d'accords signés entre le Maroc et les Etats africains est passé de 150 dans la première moitié des années 1990 à plus de 270 au début de 2001 (Wippel, 2004 : 36-37).

on relève le montant transférable au titre des investissements à l'étranger à 100 millions pour l'Afrique contre seulement 50 millions pour le reste du monde. Enfin, un fonds de 200 millions de dirhams est mis en place pour renforcer la présence d'opérateurs privés marocains sur le marché africain (Lo, 2016 : 43).

On enregistre alors une évolution remarquable des échanges commerciaux avec l'Afrique subsaharienne bénéficiant essentiellement au Maroc. La croissance annuelle moyenne des échanges commerciaux entre 1999 et 2014 (Lo, 2016 : 13-15) est alors de 14,7%<sup>5</sup>. Les échanges du Maroc sont surtout orientés vers les pays de la CEDEAO avec un taux de croissance annuel moyen de 20% : la valeur des échanges commerciaux passe ainsi de 62,3 millions de dollars en 1999 à 834,5 millions de dollars en 2015 (Lo, 2016 : 13). En 2015, les principaux partenaires du Maroc à l'exportation sont la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Éthiopie (Berahab, 2017 : 4).

Cette nouvelle politique entraîne aussi une croissance considérable des investissements marocains sur le continent. La part des stocks d'IDE sortants dans le PIB est passée de 3,8% en 2014 à 4,4% en 2015 mais 40% du total de ces IDE sont destinés à l'Afrique subsaharienne, dont 63% à l'Afrique de l'Ouest (Ibid. : 6). Il s'agit ici surtout d'une participation au capital des entreprises locales et du montage de filiales dans des secteurs à forte valeur ajoutée. En 2015, le Sénégal et la Côte d'Ivoire font partie des cinq principaux pays récipiends de ces investissements (Berahab, 2017 : 7).

Au **Sénégal**, les investissements privilégient le secteur bancaire (84,8%), suivi du holding (4,5%), du transport (4%) et de l'industrie (3,2%) (Ibid.). Comme pour les commerçants du milieu du XXème siècle, le Sénégal joue avant tout le rôle de « hub » économique pour ces investissements. Le groupe Attijariwafa Bank, par exemple, déploie son projet de développement dans l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest à partir de Dakar<sup>6</sup>. A partir de 2012, la Banque Atlantique devient aussi une filiale de la banque centrale populaire (BCP)<sup>7</sup>. La même stratégie est relevée dans l'industrie pharmaceutique où l'entreprise marocaine Sothema crée une filiale au Sénégal (West Afric Pharma) en vue de produire des médicaments pour le marché ouest-africain. S'y ajoute des filiales de l'ONE (Lo 2016 : 47-48) ou encore des projets de construction concédés à des entreprises marocaines, comme la cité de l'Émergence attribuée à ADDOHA ou encore le nouveau Pôle urbain de Diamniado concédé au groupe « Alliance »<sup>8</sup>.

A partir de 2013, la **Côte d'Ivoire** devient à son tour une destination privilégiée pour les IDE marocains. Et ce suite à la crise post-électorale de 2010-2011 et à la prise du pouvoir par Alassane Ouattara. Le lancement du processus de réconciliation nationale et différentes mesures économiques adoptées dès 2011 ont remis la Côte d'Ivoire sur le chemin de la croissance et revitalisé les investissements marocains

<sup>5</sup> Il faut cependant noter que ces exportations du Maroc vers l'Afrique subsaharienne restent très faibles (2,2%).

<sup>6</sup> Création d'une filiale d'Attijari Wafabank au Sénégal en 2006 puis acquisition de la Banque Sénégal-Tunisienne et fusion en 2007. Depuis 2008, le groupe Attijari dispose avec ses partenaires ONA et SNI de 79,5% du capital de la Compagnie Bancaire d'Afrique de l'Ouest (CBAO) (Lo, 2016 : 46).

<sup>7</sup> <https://www.banqueatlantique.net/presentation/>

<sup>8</sup> <https://letemoin.net/2017/12/15/senegal-proie-economique-facile-royaume-cherifien/>

dans ce pays. S'y ajoutent une présence de plus en plus importante des filiales ouest-africaines des banques marocaines (Brack, 2014 : 93) et de plusieurs entreprises toujours marocaines relevant du secteur des nouvelles technologies de l'information, la pharmacie et les études de génie civil qui réalisent des projets en Côte d'Ivoire<sup>9</sup>. En 2015, le Maroc deviendra le principal investisseur privé étranger en Côte d'Ivoire<sup>10</sup> et aujourd'hui, il est en 3<sup>ème</sup> position avec 313 millions d'euros mobilisés dans différents secteurs<sup>11</sup>.

Ainsi, l'Afrique de l'Ouest en général, le Sénégal et la Côte d'Ivoire en particulier, sont aujourd'hui d'importantes destinations pour les IDE marocains. Ces évolutions concernent cependant surtout les grandes entreprises et on sait très peu sur la présence des PME marocaines dans ces deux pays<sup>12</sup>. Des initiatives ont cependant déjà été prises pour encourager les PME et les autoentrepreneurs marocains à s'installer dans ces pays avec notamment la création en 2013 de la Chambre de Commerce et de l'Industrie marocaine en Côte d'Ivoire ou la mise en place en 2016 d'un Club des investisseurs marocains au Sénégal<sup>13</sup>. Les conditions de création d'entreprises sont d'ailleurs particulièrement favorables en Côte d'Ivoire puisque « *en 48h tu peux créer une société et cela ne nécessite même pas d'avoir un associé ivoirien* »<sup>14</sup>. Dans le secteur industriel, il existe même des exonérations d'impôts pour une durée de deux ans.

L'impulsion de la coopération économique « par le haut » à partir des années 2000 a donc contribué considérablement à la croissance des relations économiques entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest. Les exportations marocaines vers l'UEMOA ont connu une croissance mais restent relativement faibles en raison des taxes douanières très élevées (44,7%) d'où les négociations entre le Maroc et les pays membres de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue de son intégration dans la Communauté.

<sup>9</sup> Les entreprises marocaines les plus importantes aujourd'hui en Côte d'Ivoire sont la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire, Addoha-CI, Alliances Côte d'Ivoire, Atlanta Côte d'Ivoire, Bank Of Africa (BMCE), CDCI, CIMAF, Jacobs engineering CI, LafargeHolcim-Côte d'Ivoire, Marchica med, chargée de la réhabilitation de la lagune d'Abidjan, MOOV-CI, OCP Africa, Palmeraie Développement Africa, PLATINUM POWER-CI, SGTm, SINTRAM, la Société ivoirienne de Banques (SIB), TGCC-CI, UCCI DOLIDOL et Wafa Assurance (Entretien avec le conseiller économique de l'Ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire, Abidjan le 13 mars 2018). L'OCP est également impliqué aux côtés de la Fondation Mohammed VI pour le développement durable dans la construction d'un centre de formation multisectorielle en hôtellerie et BTP dans la commune de Youpougon (<http://aujourd'hui.ma/emploi/formation/le-centre-multisectoriel-mohammed-vi-de-yopougon-voit-le-jour>)

<sup>10</sup> <https://www.h24info.ma/economie/maroc-premier-investisseur-etranger-cote-divoire-devant-france/>

<sup>11</sup> <http://afrique.le360.ma/maroc-cote-divoire/economie/2018/05/12/20890-le-maroc-dans-le-top-3-des-investisseurs-prives-en-cote-divoire-20890>

<sup>12</sup> Entretien avec un représentant de la Chambre du Commerce et de l'Industrie marocaine en Côte d'Ivoire, Abidjan, le 16 mars 2018.

<sup>13</sup> Entretien avec le chargé des affaires économiques de l'Ambassade du Maroc au Sénégal, Dakar, le 4 janvier 2018.

<sup>14</sup> Entretien avec un représentant de Chambre du Commerce et de l'Industrie marocaine en Côte d'Ivoire, Abidjan, le 16 mars 2018.

### ***Le Sénégal : un pays forgé par les circulations régionales sans gestion effective des migrations***

Si on analyse le rôle du Sénégal dans le système migratoire international, on se rend compte que le pays s'est surtout distingué pour son rôle de pays d'émigration, d'abord vers les autres colonies africaines françaises, en raison du rôle d'intermédiaires que jouaient les Sénégalais pour l'administration coloniale, ensuite vers la France et enfin vers le reste de l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Nord (Lefebvre, 2003 : 101).

Ce pays se caractérise cependant aussi par son rôle ancien de pays d'immigration pour les pays limitrophes. Bien que les étrangers ne représentent aujourd'hui que 2% de la population totale<sup>15</sup>, les mouvements de population entre le Sénégal et ses voisins relèvent d'une très longue tradition. A partir du XV<sup>e</sup> siècle, le peuplement de la côte atlantique par des Européens et des populations autochtones provenant des arrière-pays a accompagné le développement de la traite des esclaves (Ndiaye, 2008 : 409). Durant l'époque coloniale, les flux de population vers le Sénégal se sont encore plus accentués. En plus du rôle de Dakar dans la hiérarchie coloniale, c'est surtout le besoin en main d'œuvre pour l'agriculture arachidière qui draina le plus de travailleurs - souvent des migrants saisonniers - vers la colonie sénégalaise. Après l'indépendance, cette migration vers les terres agricoles se poursuit pendant une décennie. Puis, avec le déclin de l'économie arachidière, l'économie nationale sénégalaise se trouve durablement touchée et les flux migratoires vers le Sénégal se tournèrent vers Dakar (Lefebvre, 2003 : 103-112).

Depuis les années 1970, Dakar polarise donc l'essentiel des flux migratoires vers le pays. Selon le recensement de 1988, 38% des étrangers vivaient à Dakar contre seulement 18,1% à Kolda et 11,1% à Kaolack, régions d'immigration traditionnelles (Ibid. : 112). En 2013, Dakar hébergeait 51,1% des migrants étrangers installés depuis 5 ans au Sénégal<sup>16</sup>. Cette polarisation par la capitale de l'espace migratoire sénégalais est surtout liée au fait que l'essentiel de l'activité économique, industrielle et financière de ce pays (au BIP de 14,7 milliards de dollars en 2017) s'y concentre. Dakar, à l'instar d'autres métropoles ouest-africaines apparaît comme un « îlot de prospérité » (Ibid.: 100) offrant un tissu bancaire et des établissements financiers, des infrastructures et équipements marchands (Ndiaye, 2008 : 417) et une certaine stabilité pour permettre l'installation de migrants d'origines et de niveaux de qualification divers. Dakar accueille aussi un certain nombre de fonctionnaires internationaux, coopérants et cadres d'organismes communautaires (BCEAO<sup>17</sup> ou ASECNA<sup>18</sup>) et internationaux implantés dans la ville (Lefebvre, 2003 : 114). Sa population étrangère est surtout engagée dans le secteur des services et du commerce avec une tendance à la spécialisation par pays d'origine (Ndiaye, 2008 : 418). En général, avec 34,2%, c'est le commerce

<sup>15</sup> Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage. Chapitre VIII : Urbanisation et Migration. République du Sénégal, Septembre 2014, page 22.

<sup>16</sup> Résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage 2013, Septembre 2014, page 14.

<sup>17</sup> Banque de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest

<sup>18</sup> Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar.

qui est la principale activité professionnelle des immigrants, suivi de l'agriculture (26,4%) et de la production et transformation (15%) (OIM, 2009 :46).

Aujourd'hui les Africains de l'Ouest représentent le plus grand groupe (46,8%) parmi les étrangers<sup>19</sup> au Sénégal. Selon un rapport de 2009 les immigrants du Sénégal sont principalement originaires de la Guinée (39%), la Mauritanie (15%), la Guinée-Bissau (11%), le Mali (8%), le Cap-Vert (4%) et la Gambie (3%). S'y ajoute un pourcentage assez remarquable de Français (8%) (OIM, 2009 : 27). Étant donné que l'accès au territoire du Sénégal est peu réglementé pour les ressortissants des pays limitrophes et qu'il existe des réseaux de migrants ouest-africains très bien développés (Ndiaye, 2008 : 414), la circulation des étrangers ouest-africains est particulièrement favorisée.

En fait, l'Etat du Sénégal dispose bien d'un cadre juridique pour gérer la circulation et l'installation des étrangers sur son territoire, mais ces lois ne sont que très rarement appliquées. En théorie, toute personne étrangère (toutes nationalités confondues) devrait retirer une carte de séjour auprès de la police des étrangers si son séjour dépasse six mois (Lefebvre, 2003 : 104)<sup>20</sup>. Cette mesure concerne aussi les ressortissants des pays de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest. Ces Etats avaient certes convenu en 1979 d'un traité de libre-circulation des personnes et de droit de résidence et d'établissement pour tous les ressortissants de la CEDEAO. Mais la CEDEAO ne peut pas empêcher un état-membre de pratiquer une politique restrictive en matière d'immigration. Les pays membres sont plutôt appelés à conclure des accords dans le sens du libre-échange, la libre-circulation et la libre-résidence avec les autres pays membres (Ibid. : 104).

Par contre, et malgré l'existence d'une loi réglementant l'entrée et le séjour des étrangers, au Sénégal, les cartes de séjour sont surtout utilisées par des ressortissants européens, américains et asiatiques (Lefebvre, 2003 : 105). Les migrants originaires de la CEDEAO n'en disposent par contre que très rarement et on ne la leur réclame pas non plus. Les Marocains bénéficient d'un traitement semblable dû à l'existence d'une convention d'établissement entre le Maroc et le Sénégal depuis 1964 reconnaissant une réciprocité d'avantages aux nationaux des deux Etats et qui autorise les ressortissants de ces deux pays à s'établir et à travailler dans le pays partenaire dans des conditions semblables à celles des nationaux<sup>21</sup>. Selon des sources consulaires, les Marocains bénéficieraient grâce à cette convention d'une liberté de circulation au Sénégal semblable à celle de leurs

<sup>19</sup> Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage. Chapitre VIII : Urbanisation et Migration. République du Sénégal, Septembre 2014, page 22.

<sup>20</sup> Dans la Loi n°71-860 du 28 juin 1971 on lit : « Les immigrants, c'est à dire les étrangers venant au Sénégal en vue d'y fixer leur résidence et/ou d'y exercer de façon permanente une activité lucrative ou une profession, sont admis après obtention d'une autorisation d'établissement. Celle-ci est délivrée avant l'entrée au Sénégal, ou postérieurement aux titulaires d'une autorisation de séjour. Si l'étranger désire exercer une activité salariée, l'autorisation d'établissement est subordonnée à l'attestation par l'autorité compétente qu'il a satisfait à « toutes les obligations légales ou réglementaires imposées à la main-d'œuvre étrangère ».

<sup>21</sup> [http://adala.justice.gov.ma/production/Conventions/fr/Bilaterales/Senegal/C\\_Etabliss\\_SEN.htm](http://adala.justice.gov.ma/production/Conventions/fr/Bilaterales/Senegal/C_Etabliss_SEN.htm)

concitoyens ouest-africains et ne doivent pas, en règle générale, faire de demande de carte de séjour<sup>22</sup>, bien que la convention ne stipule pas cela directement.

***La Côte d'Ivoire : un pays d'immigration traditionnel avec une politique migratoire restrictive***

Alors que l'immigration reste une question marginale pour l'Etat sénégalais et sa société, la Côte d'Ivoire est un des pays ouest-africains dont l'histoire coloniale et postcoloniale a été considérablement marquée par la présence et l'apport des étrangers. Avec un PIB de 35,9 Mds USD en 2016, il s'agit de la première économie d'Afrique de l'Ouest francophone qui attire de ce fait aujourd'hui encore des migrants.

Il s'agissait d'abord d'une migration organisée par l'administration coloniale pour alimenter en main d'œuvre le chantier du chemin de fer, puis les exploitations forestières et enfin les plantations de café et de cacao surtout en Basse Côte d'Ivoire (Bouquet, 2003 : 125). Après l'abolition du travail forcé en 1946, les recrutements se poursuivirent par l'intermédiaire du SIAMO (Syndicat interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main d'œuvre) qui déplaça 265.000 personnes entre 1947 et 1959 vers cette colonie (Ibid.). Comme pour le Sénégal, cette migration était avant tout originaire des pays limitrophes, tout particulièrement des régions sahéliennes, notamment la Haute Volta (actuel Burkina Faso). Avec le durcissement des politiques migratoires du Ghana, du Nigeria et du Gabon et face à la croissance spectaculaire de l'économie ivoirienne<sup>23</sup>, la Côte d'Ivoire focalise à partir des années 1960 les migrations au sein de l'Afrique de l'Ouest (Robin, 1992 : 14). A partir de 1975, la part des étrangers se situait autour du quart de la population totale du pays avec une part particulièrement élevée dans les régions périphériques du Sud et Moyen-Comoë et du Bas-Sassandra. L'immigration en Côte d'Ivoire se distinguait ainsi par son caractère majoritairement rural, avec 57,6% d'étrangers vivant dans ce milieu (Bouquet, 2003 : 117-120). Les étrangers travaillent surtout dans le secteur primaire (agriculture, pêche, forêt) et l'informel (essentiellement le petit commerce) (Ibid. : 128). Bien que la migration vers la Côte d'Ivoire ne concerne pas majoritairement les villes, la capitale en concentre un nombre important au point qu'on considère qu'un Abidjanais sur trois est un étranger (Ibid. : 119).

Tout en participant considérablement à l'essor économique de la Côte d'Ivoire, les migrants se retrouveront au centre des débats et enjeux politiques notamment à partir des années 1970. La réduction drastique des ressources extérieures de la Côte d'Ivoire due à la chute des cours mondiaux du café et du cacao et l'épuisement progressif des réserves forestières se font d'abord sentir sur le marché de l'emploi et contribuent dès 1975 à une politique « d'ivoirisation » de l'accès à l'emploi dans tous les secteurs de l'activité économique et des catégories socioprofessionnelles (Bredeloup, 2003 : 10). Puis, en 1990, est introduite la carte de séjour qui devient

<sup>22</sup> Entretien ambassade du Maroc au Sénégal, Dakar le 4.01.2018. Pour un étudiant de médecine, ce laisser-faire des autorités sénégalaises est plutôt lié à une culture de l'hospitalité généralisée. Ce dernier m'explique : « *les étudiants sont encouragés à ne pas faire de carte de séjour par ce qu'ici au Sénégal il y a une relation qui est un peu amicale, donc les policiers ils te demandent parfois juste un passeport ou la carte nationale du Maroc* », Entretien avec un représentant des étudiants marocains du Sénégal, Dakar, le 28.05.2018

<sup>23</sup> La Côte d'Ivoire possédait après le Gabon le deuxième PNB de l'Afrique francophone en 1970.

obligatoire pour tous les étrangers de plus de 16 ans installés en Côte d'Ivoire, y compris pour les citoyens des pays membres de la CEDEAO (Ibid.). S'en suit, en 1998, une politique qui exclut les étrangers des terres du domaine coutumier<sup>24</sup>.

Malgré les nombreuses crises où la question migratoire a fortement été instrumentalisée par les différentes parties, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui encore un pays d'immigration. En 2014, on a pu recenser 5.490.176 étrangers en Côte d'Ivoire, ce qui représente 24,2% de la population totale. Parmi eux, les ressortissants d'Afrique de l'Ouest et notamment du Burkina Faso (64,7 %) et du Mali représentent toujours encore les groupes les plus importants. On constate par ailleurs aussi un nombre significatif de ressortissants français et libanais qui continuent à jouer un rôle central dans l'économie ivoirienne.

**Tableau 1 : Top 10 des populations étrangères en Côte d'Ivoire<sup>25</sup>**

Nationalité	Effectif	%
Burkina Faso	3.553.636	64,7
Mali	997.368	18,16
Niger	157.786	2,87
Togo	126.064	2,29
Bénin	119.641	2,17
Ghana	96.165	1,75
Nigeria	79.965	1,45
Sénégal	33.400	0,60
Liban	8.244	0,15
France	5.194	0,09

Source : RGPH, 2014

Vue l'ancienneté des migrations africaines en Côte d'Ivoire, il faut relativiser ces données qui prennent en compte la seule nationalité et non le lieu de naissance de l'étranger. Dans un pays où presque la moitié des étrangers est née sur place (Bredeloup, 2003 : 5), tout en étant régi par le droit du sang et avec un accès difficile à la nationalité ivoirienne (Ibid.), ces chiffres indiquent surtout une présence continue et de longue date des étrangers sur le territoire ivoirien.

Les étrangers non-ressortissants des pays de la CEDEAO sont d'ailleurs confrontés à une augmentation considérable des frais de la carte de séjour qui, à partir de 2018, coûte 300.000 FCFA (équivalent de 5000 dirhams) pour une validité de 5 ans. Ces frais très élevés auront probablement un impact sur les migrations et séjours de certaines nationalités vers la Côte d'Ivoire<sup>26</sup>. Pour les Marocains, un accord a pu être conclu en dernière instance pour leur permettre d'échelonner la somme sur les 5 ans<sup>27</sup>.

<sup>24</sup> Mise en place d'une commission foncière chargée d'« assurer la propriété du domaine foncier rural au profit de personnes physiques ivoiriennes, de collectivités publiques ou de l'État » (Loi 98-750)

<sup>25</sup> Source : RGPH - 2014

<sup>26</sup> <http://afrique.le360.ma/cote-divoire/politique/2018/01/11/17988-cote-divoire-le-cout-de-la-carte-de-residence-inquiete-les-etrangers-hors-cedeao-17988>

<sup>27</sup> La décision fut prise lors de mon séjour en Côte d'Ivoire en mars 2018 et suite à des

Les premières migrations marocaines en Côte d'Ivoire et au Sénégal étaient certes étroitement liées et avaient des caractéristiques très semblables, mais elles eurent lieu dans des contextes migratoires totalement différents. Alors que le Sénégal se distingue aujourd'hui encore par son ouverture sur l'étranger, la Côte d'Ivoire a pris très tôt des mesures restrictives envers sa population migrante. On ne peut donc que s'interroger sur les répercussions de ces différents contextes sur les Marocains de ces deux pays.

## **2. Les communautés marocaines au Sénégal et en Côte d'Ivoire aujourd'hui**

Bien qu'il n'existe pas une obligation d'immatriculation auprès des ambassades et que les chiffres des consulats ne reflètent probablement pas la totalité de la présence marocaine dans les pays, l'inscription au niveau des ambassades semble être une pratique plutôt instituée. Ceci est d'autant plus le cas en Côte d'Ivoire où les instabilités politiques ont considérablement fait baisser le « capital confiance » et où les liens avec les représentations consulaires marocaines peuvent assurer un soutien en cas de crise<sup>28</sup>. Ce fut le cas durant la crise post-électorale de 2010-2011 pendant laquelle 2000 Marocains installés en Côte d'Ivoire avaient été rapatriés au Maroc<sup>29</sup>. On peut donc en conclure que les données consulaires collectées ici informent sur le profil des Marocains qui sont passés à un moment ou un autre par leur ambassade pour se faire immatriculer et offrent de ce fait quelques indications sur l'évolution de cette communauté. Cela ne signifie cependant pas que ces personnes sont toutes encore dans ces pays, étant donné qu'il n'y a pas une obligation pour ces derniers d'informer leur service consulaire sur leur départ. Ces données sont cependant différemment exhaustives et détaillées. Pour la Côte d'Ivoire nous avons pu disposer de données concernant toute la population marocaine inscrite à l'ambassade. Pour le Sénégal, pour lequel il n'existe pas de bases de données complètes, nous avons dû faire nous-même manuellement une saisie statistique<sup>30</sup> des informations concernant les personnes inscrites dans le registre d'immatriculation à partir de 2007. Bien que ne disposant pas des données du début du processus d'immatriculation, ce travail de saisie nous a permis en échange d'avoir des informations plus détaillées sur les composantes sociodémographiques des Marocains installés au Sénégal durant les 11 dernières années. Il s'agit par ailleurs d'un échantillon composé de 3.218 personnes, ce qui représente plus de la moitié du nombre total d'immatriculés au Sénégal.

Sur la base de ces données, nous allons essayer d'appréhender l'évolution de la communauté marocaine en Côte d'Ivoire et au Sénégal en nous intéressant surtout à son profil sociodémographique, ces lieux d'origine et sa structure sociale.

---

négociations entre les représentants diplomatiques et le gouvernement ivoirien. L'exemplarité des relations maroco-ivoiriennes actuelles aurait selon mes interlocuteurs permis de conclure cet accord.

<sup>28</sup> Cette opinion est partagée par les services consulaires, Entretien à Abidjan, le 20 mars 2018.

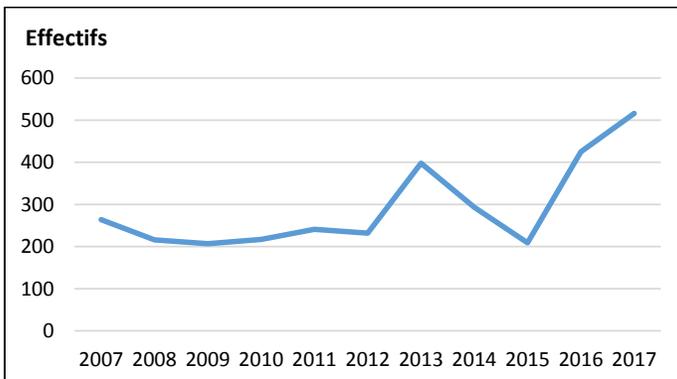
<sup>29</sup> Entretien à l'ambassade du Maroc, Abidjan, le 13 mars 2018.

<sup>30</sup> Travail long qui a nécessité plusieurs jours de dépouillement. Nos sincères remerciements aux responsables des consulats de Dakar et d'Abidjan et à leurs excellences les ambassadeurs du Royaume du Maroc dans ces deux pays.

### *Evolution de la communauté marocaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire : une légère augmentation des effectifs*

Au **Sénégal**, ils sont 6.068 à s'être immatriculés à l'ambassade du Maroc, la grande majorité étant installée au Sénégal<sup>31</sup>. Ceci correspond à un chiffre très élevé comparé aux autres données statistiques que nous avons pu trouver et qui sont celles du dernier recensement de la population de 2013, durant lequel seuls 1.089 Nord-Africains avaient été comptés<sup>32</sup>, ce qui correspond à 0,4% de la population étrangère. L'évolution du nombre d'immatriculés durant la dernière décennie indique cependant que ce nombre devrait être largement supérieur à celui des données du recensement. Si l'évolution des inscriptions n'est pas continue, on observe une augmentation à partir de 2010, suivie d'une chute rapide, puis une reprise en flèche à partir de 2016. A titre d'exemple, 2009 a enregistré 207 nouveaux inscrits (dont 100 étudiants) contre 425 en 2016 (dont 198 étudiants) et 516 (dont 173 étudiants) en 2017.

**Figure 1 : Evolution du nombre des Marocains immatriculés à l'ambassade du Maroc au Sénégal et résidant au Sénégal (2007-2017)**



Source : *Registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc au Sénégal*

Un grand intérêt s'observe donc pour le Sénégal à partir de 2016 qu'il faut mettre probablement en rapport avec les deux dernières visites officielles du Roi du Maroc en 2015 et 2016. Lors de celle de 2015 différents accords pour promouvoir davantage les échanges économiques furent signés entre les deux pays<sup>33</sup>. Au-delà d'éventuelles expatriations de Marocains vers le Sénégal en lien avec des concessions et projets gagnés par les entreprises marocaines, la propulsion des

<sup>31</sup> L'ambassade du Maroc au Sénégal est aussi en charge de la Gambie, la Guinée Bissau et le Cap Vert. Le nombre de Marocains résidants dans ces pays est néanmoins très réduit. On peut donc en conclure qu'il s'agit ici avant tout des résidents marocains au Sénégal. Pour la saisie des données du registre qui seront traitées dans ce qui suit, nous nous sommes limités aux données concernant les Marocains installés au Sénégal.

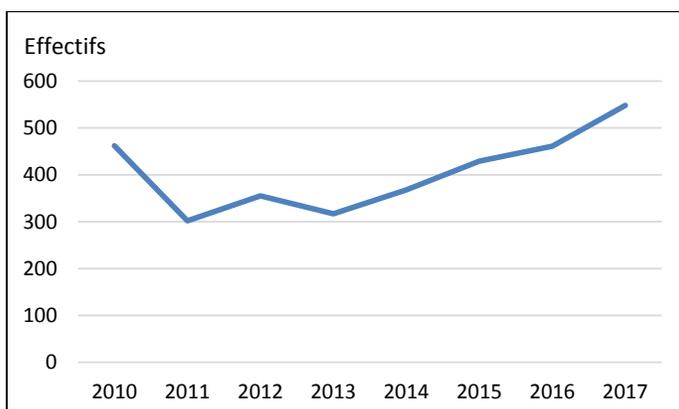
<sup>32</sup> Ibid., page 22.

<sup>33</sup> [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/22/tournee-africaine-de-mohammed-vi-le-maroc-et-le-senegal-signent-treize-accords-de-cooperation\\_4638737\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/22/tournee-africaine-de-mohammed-vi-le-maroc-et-le-senegal-signent-treize-accords-de-cooperation_4638737_3212.html)

relations économiques par le haut aurait-elle un effet d'appel sur les ressortissants marocains qui prennent connaissance de l'existence de ces marchés ?

La même question vaut pour la **Côte d'Ivoire**. Selon le registre d'immatriculation, ils sont 5.024 Marocains inscrits à l'ambassade d'Abidjan. Le recensement de la population de 2014 n'a comptabilisé que 1.033 Marocains, ce qui est en-dessous des chiffres de l'ambassade. Cependant on observe ici aussi des évolutions intéressantes du nombre d'immatriculés.

**Figure 2 : Evolution du nombre des Marocains immatriculés à l'ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire (2010-2017)**



Source : Registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire

La croissance du nombre d'immatriculés est ici moins saccadée qu'au Sénégal mais avec une certaine stagnation (462 nouveaux inscrits en 2010 contre 548 en 2017). Les évènements politiques influent cette évolution. La chute de 2011 peut être lue comme une conséquence directe de la crise post-électorale qui a sévit entre 2010 et 2011. Le retour de la stabilité et l'afflux des capitaux marocains vers le pays, marquent la reprise des arrivées des Marocains en Côte d'Ivoire en 2014. Ceci coïncide avec la visite royale de 2013 qui aurait été un moment fort pour la reprise des relations économiques maroco-ivoiriennes<sup>34</sup>. Il faut ajouter à cela le forum économique maroco-ivoirien d'Abidjan en février 2014 avec la participation de 600 opérateurs économiques privés et publics et la signature de vingt-six accords de partenariat public-privé et d'investissement sous la présidence de Mohammed VI et du premier ministre ivoirien Daniel Kablan Duncan.

Qu'en est-il des lieux d'origine des Marocains ? S'agit-il des origines traditionnelles de la migration marocaine vers l'Afrique de l'Ouest ou bien observe-t-on une diversification des origines qui signifierait aussi une modification des filières de recrutement des migrants marocains pour la région ?

<sup>34</sup> Entretien avec le conseiller économique de l'ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire, Abidjan, le 13 mars 2018.

### *Les lieux d'origine et les lieux de résidence des Marocains du Sénégal et de la Côte d'Ivoire*

Rappelons que les foyers d'origine des premiers migrants marocains vers le Sénégal avaient été les régions de Fès et du Sud marocain. Cette tendance s'est maintenue jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. Avant 1960, les Marocains du Sénégal venaient à 50% de Fès, 33,3% de Casablanca et 16,6% de la région de Marrakech (Abou El Farah et al., 1997 : 70). Puis, les villes de départ se diversifient. En 1991, seuls 33,3% sont d'origine fassi, un peu plus d'un quart sont Casablancais, 10% sont originaires de Meknès, 6,6% de Marrakech, 6,6% de Goulimine et les 16,6% restant des autres régions du Maroc (Ibid.). Aujourd'hui, on se rend compte que la principale origine des Marocains immatriculés à l'ambassade (737 personnes immatriculées) n'est plus Fès mais Casablanca (Carte 2). Fès arrive loin derrière Casablanca partageant la deuxième place avec Rabat (291 personnes par ville).

Nous assistons donc à un élargissement spectaculaire de l'aire de recrutement des émigrés marocains vers le Sénégal et à la diversification des origines. Tout se passe comme si le flux migratoire n'est plus lié au modèle d'autrefois. L'émigration marocaine vers le Sénégal participe aujourd'hui de l'émigration marocaine générale dans le monde. Par ailleurs la forte concentration d'autrefois, même si elle est encore la règle à travers Casablanca, Rabat et Fès, fait place à d'autres villes de l'intérieur et du Sud comme Sidi Kacem (224), Marrakech (177), Khénifra (112) et Agadir (107).

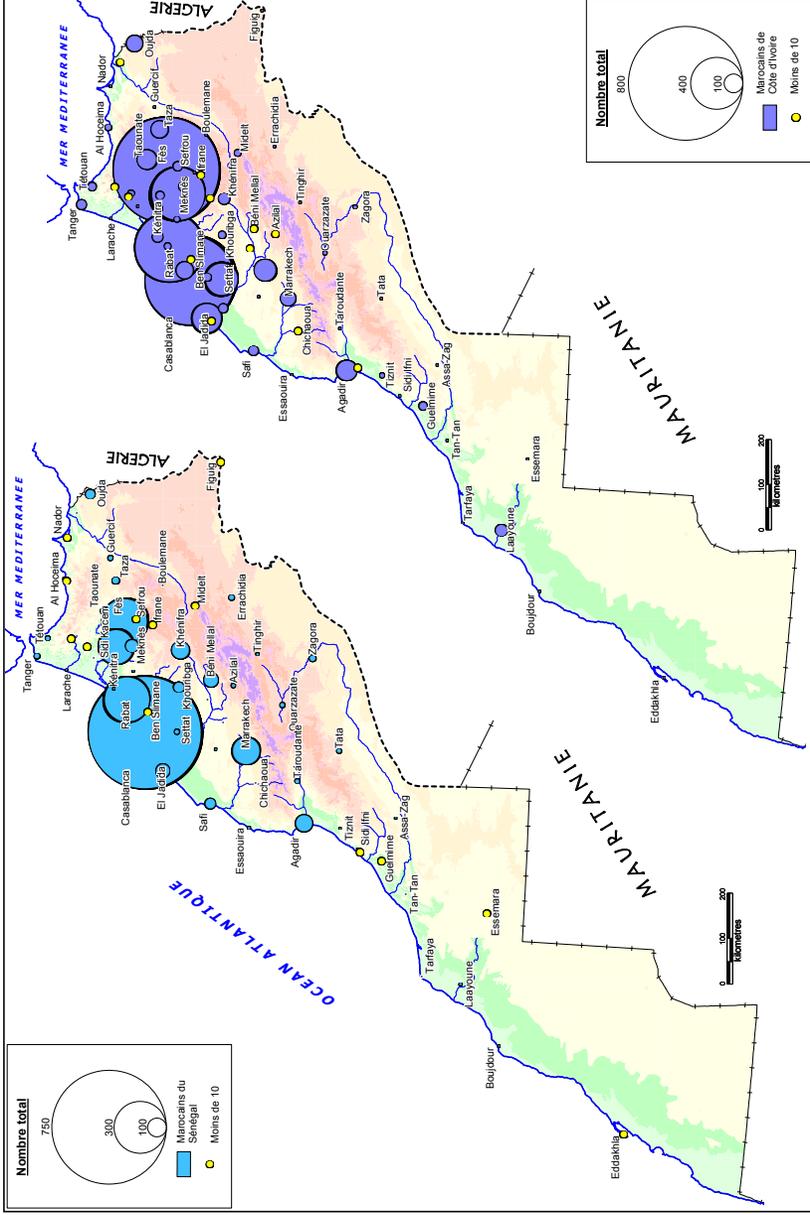
Pour la Côte d'Ivoire, la diversification des lieux d'origine s'est fait plus tardivement et plus rapidement. En 2013, 37% des Marocains vivant dans ce pays étaient originaires de Fès, 23% de Casablanca et 12% de Rabat (Abou El Farah, 2014 : 544). Quatre ans plus tard et selon les données de l'ambassade d'Abidjan (Carte 2), Fès a perdu ici aussi de son importance puisque seuls 15,8% des inscrits la déclarent comme origine. Casablanca a envoyé 13,26% et Rabat 9,02%<sup>35</sup>. Les trois premières villes d'origine des Marocains de Côte d'Ivoire n'envoient plus que 38,08% des Marocains de Côte d'Ivoire contre 72% en 2013. Le reste provient de différentes villes (El Jadida, Settat, Kalaat Sraghna, Marrakech, etc.) qui ont été entre temps connectées aux flux qu'émettait le Maroc vers le sud du Sahara.

Une caractéristique de la communauté marocaine de ces deux pays ouest-africains est donc aussi son caractère avant tout urbain. Les migrants marocains sont en effet non seulement très souvent des citoyens originaires des agglomérations urbaines grandes et moyennes du Maroc mais se dirigent aussi, de façon préférentielle vers les capitales sénégalaise et ivoirienne.

Abidjan est la destination pour 77,2% des Marocains de Côte d'Ivoire (Carte 4) et Dakar pour 90,7% des Marocains installés entre 2007 et 2017 au Sénégal (Carte 3). Ces capitales représentent ainsi réellement des « îlots de prospérité » (Lefebvre, 2003 : 101) offrant une infrastructure suffisante, des marchés et des perspectives économiques pour des Marocains aux profils socio-professionnels très divers.

<sup>35</sup> Statistiques de la population marocaine résidant en Côte d'Ivoire à la date du 23/11/2017, Ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire

Carte 2 : Lieux d'origine des Marocains du Sénégal et de Côte d'Ivoire (2007-2017)



Source : D pouillement personnel du registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc   Dakar et donn es de l'ambassade du Maroc   Abidjan

Carte 3 : Répartition géographique des Marocains du Sénégal (2017)



Source : Dépouillement personnel du registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc à Dakar

Cette concentration au niveau du territoire national se retrouve également au sein des deux grandes agglomérations comme on le verra plus loin (Cartes 5 et 6).

### ***Profils sociodémographiques des immigrants marocains au Sénégal et en Côte d'Ivoire : un taux important de jeunes et de femmes***

En plus de ces légères augmentations, les communautés marocaines en Côte d'Ivoire et au Sénégal se caractérisent par une grande diversité des profils sociodémographiques. Quelques tendances se laissent cependant lire concernant la répartition par groupes d'âge et par sexe, qui montre entre autre la diversité des formes migratoires vers ces pays qui ne se limite pas à la seule migration de travail.

D'abord, dans les deux pays, le taux de femmes est relativement élevé aujourd'hui. Au **Sénégal**, elles représentent 44% des personnes immatriculées entre 2007 et 2017. Cette population féminine est surtout importante parmi les personnes âgées entre 20 et 35 ans. Parmi les 15 à 25 ans, les femmes sont même plus nombreuses que les hommes (elles sont 353 contre 281 hommes et représentent ainsi 56% de la population de ce groupe d'âge). Parmi les 25 et 30 ans, elles sont égales aux hommes (283). Dans le groupe d'âge des 35-40 ans, elles sont un peu moins nombreuses mais représentent encore 37%, 36% parmi les 40 à 45 ans, 31% parmi les 45 à 50 ans, 26% parmi les 50 à 55 ans pour devenir à nouveau important (49%) parmi les Marocains âgés de plus de 55 ans.

Carte 4 : Répartition géographique des Marocains de Côte d'Ivoire (2017)



Source : Données de l'ambassade du Maroc à Abidjan

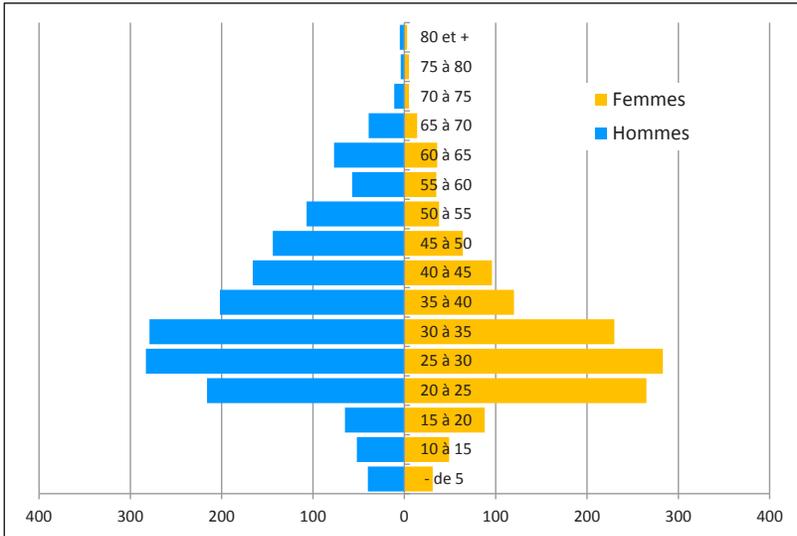
Le taux considérablement élevé des femmes âgées entre 20 et 35 ans s'explique avant tout par le taux très élevé des étudiantes qui viennent poursuivre leurs études au Sénégal. Nous reviendrons plus tard sur cette communauté particulière, mais signalons ici que 37,4% des personnes immatriculées indiquent être des étudiants. Selon les services consulaires, ces derniers auraient plus souvent tendance à s'inscrire à leur ambassade que les autres catégories.

Pour la Côte d'Ivoire, nous ne disposons pas de détails sur la répartition des groupes d'âge par sexe. Les femmes sont légèrement plus nombreuses qu'au Sénégal et représentent 46% de la population marocaine inscrite à l'ambassade<sup>36</sup>.

<sup>36</sup> Données de l'ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire.

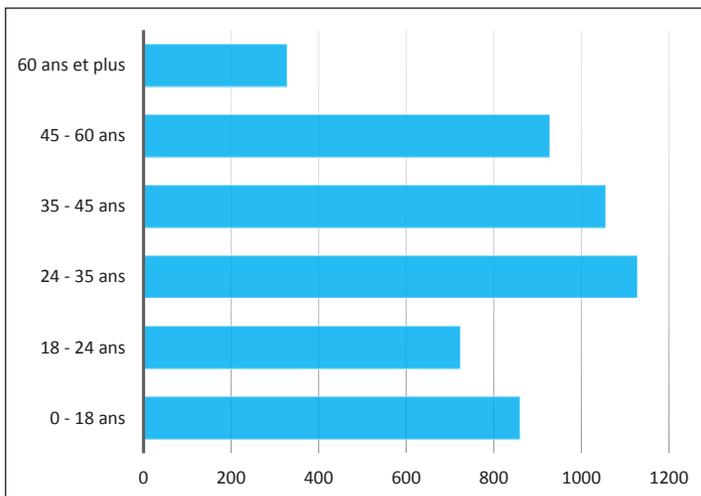
Il faut souligner le poids de la tranche d'âge 24 à 35 ans (Figure 4). Ainsi, même en l'absence d'une migration étudiante, les jeunes sont le groupe le plus important.

**Figure 3 : Pyramide des âges des Marocains immatriculés à l'ambassade du Maroc (2007-2017)**



Source : Dépouillement personnel du registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc à Dakar

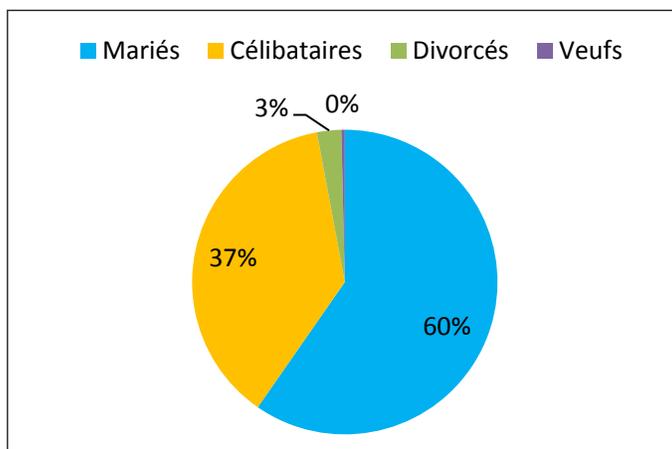
**Figure 4 : Répartition de la communauté marocaine de Côte d'Ivoire par tranches d'âge (2017)**



Source : Ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire

Notons aussi le poids remarquable des enfants, avec une légère différence entre les deux pays, les moins de 16 ans représentant 12 % des Marocains en Côte d'Ivoire et les moins de 15 ans 8,5% au Sénégal. Il semblerait donc que la migration marocaine vers ces deux pays ne soit pas seulement le fait de travailleurs seuls mais qu'il s'agisse aussi de familles avec des jeunes enfants. Ce fait est confirmé par les informations relatives aux statuts matrimoniaux des Marocains inscrits à l'ambassade de Côte d'Ivoire et qui indiquent que le taux des personnes mariées y est particulièrement important (Figure 5).

**Figure 5 : Répartition des Marocains de Côte d'Ivoire selon le statut matrimonial (de plus de 18 ans) (2017)**



Source : Ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire

Les données collectées à l'ambassade du **Sénégal** indiquent également la présence de femmes au foyer et d'enfants marocains dans ce pays à côté de femmes actives (869, soit 63% des femmes). Il semblerait donc qu'au-delà des Marocains installés pour quelques années au Sénégal pour les études ou le travail, il existerait aussi une communauté plus enracinée qui continue à être alimentée par de nouveaux flux.

**Tableau 2 : Structure sociale des Marocains résidents au Sénégal (2007-2017)**

Type d'activité	Effectifs	%
Actifs	1189	36,9
Femmes au foyer	269	8,3
Etudiants	1204	37,4
Retraités	19	0,5
Enfants	344	10,6
Autre-indéterminé-sans	193	5,9
<b>Total</b>	<b>3218</b>	<b>100</b>

Source : Dépouillement personnel du registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc à Dakar

Bien que les effectifs des Marocains de Côte d'Ivoire soient légèrement plus bas que ceux du Sénégal, la **Côte d'Ivoire** apparait plus comme un pays de migration de travail que le Sénégal qui est aussi un pays d'étude pour les Marocains<sup>37</sup>. 82,4% des Marocains de Côte d'Ivoire sont engagés dans des activités professionnelles contre seulement 36,9% au Sénégal. La part des femmes au foyer est par contre la même dans les deux pays, ce qui indique que dans les deux cas, il existe aussi des tendances vers le regroupement familial. S'y ajoute une part considérable de femmes actives car si on soustrait du total des femmes les moins de 18 ans et les femmes au foyer, il reste encore 1.515 femmes marocaines qui semblent exercer une activité professionnelle en Côte d'Ivoire.

**Tableau 3 : Structure sociale des Marocains résidents en Côte d'Ivoire**

Type d'activité	Effectifs	%
Actifs	4144	82,4
Femmes au foyer	501	9,9
Etudiants et élèves	169	3,3
Sans emploi	210	4
<b>Total</b>	<b>5024</b>	<b>100</b>

Source : Ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire

***Entre mariages mixtes et réseaux familiaux transnationaux : les différentes stratégies matrimoniales des Marocains d'Afrique de l'Ouest***

L'intégration des premiers migrants marocains dans la communauté d'accueil à travers les mariages est un fait souvent avancé pour montrer l'« ouverture » des Marocains contrairement aux syro-libanais qui auraient été toujours beaucoup plus endogames. En effet, aujourd'hui encore les mariages mixtes sont un fait assez remarquable des communautés marocaines installées dans ces deux pays ouest-africains voire même une cause d'installation, bien qu'il s'agisse maintenant plus souvent de femmes marocaines engagées dans ces unions<sup>38</sup>.

Durant notre travail à l'ambassade du Maroc au Sénégal pour les besoins de cette étude, nous avons pu observer qu'un certain nombre d'enfants nés au Sénégal et inscrits à l'ambassade à partir de 2007 disposaient de patronymes sénégalais ou syro-libanais et étaient donc issus de mariages mixtes. En Côte d'Ivoire aussi, un nombre important de femmes marocaines seraient mariées à des Libanais ou à des Ivoiriens, les mariages maroco-libanais étant même plus importants (autour de 500)<sup>39</sup>. Ses alliances se font de différentes façons et concernent des groupes socio-économiques très divers : en général, les futurs couples maroco-sénégalais et maroco-ivoiriens se rencontrent au Maroc au cours des séjours d'études ou de travail des maris ivoiriens ou sénégalais. Ceci explique le grand nombre d'épouses marocaines originaires de Meknès qui héberge l'Académie Royale Militaire, une des premières écoles à accueillir des jeunes militaires d'Afrique

<sup>37</sup> Voir plus bas

<sup>38</sup> Chez les familles fassies de Saint-Louis il était en effet plus difficile de concevoir le mariage des filles avec des Sénégalais que le mariage des hommes avec des Sénégalaises. Entretien avec un militant associatif maroco-sénégalais, Dakar le 11 juillet 2018.

<sup>39</sup> Entretien à Abidjan, le 14 mars 2018.

subsaharienne, venus compléter leurs formations dans le cadre de la coopération bilatérale<sup>40</sup>. S'y ajoutent les étudiants sénégalais qui suivent des cursus en études islamiques notamment à Fès et pour qui ce n'est pas inhabituel de se marier au Maroc avant de rentrer au Sénégal<sup>41</sup>. Cette dernière catégorie est aujourd'hui tellement importante que ces familles se sont organisées en 2004 en association<sup>42</sup>. La proximité culturelle que ressentent les étudiants marocains de Dakar avec la communauté libanaise contribuent aussi à des liens de sociabilités et mariages entre étudiants marocains et libanais du Sénégal<sup>43</sup>. En Côte d'Ivoire les réseaux sociaux virtuels et les sites de rencontre sur internet sont très actifs et il y a une immigration de jeunes femmes marocaines venues pour épouser des Libanais<sup>44</sup>.

Contrairement à ces tendances, les mariages mixtes sont aujourd'hui moins présents au sein de la communauté des commerçants. La communauté des commerçants originaires du Sud du Maroc installés à Dakar se caractérise en effet certes par un ancrage local de longue date mais aussi par des mariages endogames. Contrairement aux commerçants fassis qui avaient souvent opté pour des mariages avec des femmes sénégalaises, même les deuxièmes et troisièmes générations parmi ces commerçants du Sud privilégient encore les alliances avec les femmes de leurs familles, ce qui contribue entre autre à une forte identification avec la culture Sahraouie ou Soussie, à l'entretien de liens forts avec le Maroc et à l'encouragement des mobilités et circulations entre le Maroc, le Sénégal et les autres sites de cette diaspora<sup>45</sup>.

### **3. Marocains actifs du Sénégal et de Côte d'Ivoire et étudiants marocains du Sénégal : quels effets du « retour économique du Maroc » en Afrique ?**

#### *Une tendance à la diversification des activités qui ne se limitent plus au seul commerce*

A côté des secteurs d'activité traditionnels comme le commerce, les Marocains investissent aujourd'hui de nouveaux secteurs économiques qui sont étroitement liés à la présence des sociétés et des investissements marocains.

Dans les années 1990, les professions hors-commerce étaient essentiellement occupées par des Marocains nés au Sénégal et disposant de la nationalité sénégalaise (Abou El Farah et al., 1997 : 78-79). En 2013, de nouvelles catégories professionnelles au Sénégal ont été mentionnées sans détails précis sur ces professions (Abou El Farah, 2014 : 550). On se rend compte aujourd'hui qu'en plus des commerçants, des employés, salariés, ouvriers et directeurs d'entreprises

<sup>40</sup> Entretien informel avec une femme marocaine, Abidjan le 12 mars 2018. Entretien avec une femme acteur associative mariée à un Ivoirien, Abidjan, le 17 mars 2018.

<sup>41</sup> Entretien avec une militante associative, Dakar, le 5 juillet 2018.

<sup>42</sup> Il s'agit de l'association des femmes marocaines du Sénégal qui serait composée d'environ 200 femmes. Parmi elles, 75% seraient mariées à des Sénégalais (cf. Entretien avec une militante associative, Dakar, le 5 juillet 2018).

<sup>43</sup> Ibid.

<sup>44</sup> Entretien à Abidjan, le 12 mars 2018.

<sup>45</sup> Ibid. Il est par exemple aussi courant pour les filles des commerçants sahraouis qui sont nées et ont grandi à Dakar de quitter le Sénégal pour épouser des cousins installés au Maroc ou en Mauritanie.

sont venus s'installer au Sénégal durant les 11 dernières années et s'activent dans différents secteurs d'activités tels que les services et la santé, le BTP, les banques et les affaires, le transport, l'administration ou encore l'expertise (Tableau 4).

**Tableau 4 : Professions occupées par les Marocains actifs immatriculés à l'ambassade du Maroc au Sénégal (2007-2017)**

Métiers	Effectifs	%
Commerce	182	15,7
Hôtel-restauration-accueil et art	73	5,6
Enseignement, santé et journalisme	89 (60 médecins)	7,5
Artisans, petits métiers	46	3,9
Bâtiment et construction	153 (49 plâtriers et 40 maçons)	12
Transport (aérien, routier, maritime)	53 (10 aérien, 35 routier, 8 marins)	4,5
Salariés, ouvriers, fonctionnaires, employés	207 (149 employés)	17,8
Banques, Business	136	11,7
Administratifs, directions, secrétariat	138 (75 directeurs)	11,8
Ingénierie et expertise	112	8,9
<b>Total</b>	<b>1189</b>	<b>100</b>

Source : Dépouillement personnel du registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc à Dakar

En Côte d'Ivoire, on observe aussi une transformation des profils professionnels de la communauté marocaine, bien que le commerce y occupe encore une place beaucoup plus importante. Dans les années 1990, seul quelques Marocains ne pratiquaient pas de commerce. Il s'agissait de 13 cadres en poste à la Banque Africaine de Développement et de 9 employés dans le Comptoir Ivoirien du Papier, une société maroco-ivoirienne créée en 1968 à Abidjan (Abou El Farah et al., 1997 : 329-330). En 2007, la situation change : le commerce représente encore l'activité de 54,2%, mais 20,6% travaillaient dans l'artisanat et les services, 13% étaient des cadres, 2,3% des ouvriers et 2,1% des agriculteurs. Bien que la source (Abou El Farah, 2007 : 392) n'indiquait pas les valeurs absolues, ces pourcentages montraient déjà une légère modification de la répartition des Marocains par profession qui, dix ans plus tard n'aura pas beaucoup évolué. Le commerce occupe aujourd'hui encore la première place avec 59,8%, suivi des employés (24,4%) qu'on ne peut malheureusement pas catégoriser par secteur d'activités et des artisans (8,2%). Les cadres et chefs d'entreprises sont en tout 241 et représentent 5,8% des Marocains actifs en Côte d'Ivoire (Tableau 5).

Finalement aujourd'hui, aussi bien au Sénégal qu'en Côte d'Ivoire, il y a plus de Marocains qui ne sont pas commerçants. Mais on n'a pu mesurer réellement cette diversification des secteurs d'activités durant les 11 dernières années qu'au Sénégal pour lequel on dispose de données détaillées grâce au dépouillement que nous avons effectué pour les besoins de ce chapitre.

**Tableau 5 : Professions occupées par les Marocains actifs immatriculés à l'ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire (2017)**

Métiers	Effectifs	%
Commerce	2481	59,8
Cadres	215	5,2
Chefs d'entreprise	26	0,6
Employés	1013	24,4
Ouvriers	66	1,6
Artisans	343	8,2
<b>Total</b>	<b>4144</b>	<b>100</b>

Source : Données de l'ambassade du Maroc à Abidjan

***Mais les commerçants constituent encore aujourd'hui la principale communauté de migrants au Sénégal et en Côte d'Ivoire***

Malgré la diversification soulignée, le commerce demeure aujourd'hui encore la principale activité exercée par les Marocains. Ce secteur a connu, cependant, depuis l'arrivée des premiers commerçants au XIX<sup>ème</sup> siècle à Saint Louis, des transformations considérables.

Rappelons que selon les données collectées à l'ambassade du Maroc au **Sénégal**, 15,7% des actifs marocains (soit 182 personnes) inscrits entre 2007 et 2017 ont déclaré être commerçants ou aide-commerçants (Tableau 4). La catégorie des employés, salariés, fonctionnaires et ouvriers est certes plus large mais, ne détaillant pas les secteurs d'activité, elle ne peut être prise en compte ici pour la comparaison. Les flux des commerçants ne se sont donc pas arrêtés, mais tendent à investir les mêmes espaces géographiques que leur prédécesseurs, ce qui indique une certaine continuité entre les premières et les nouvelles générations de commerçants, comme en témoignent les données du registre d'immatriculation de l'ambassade.

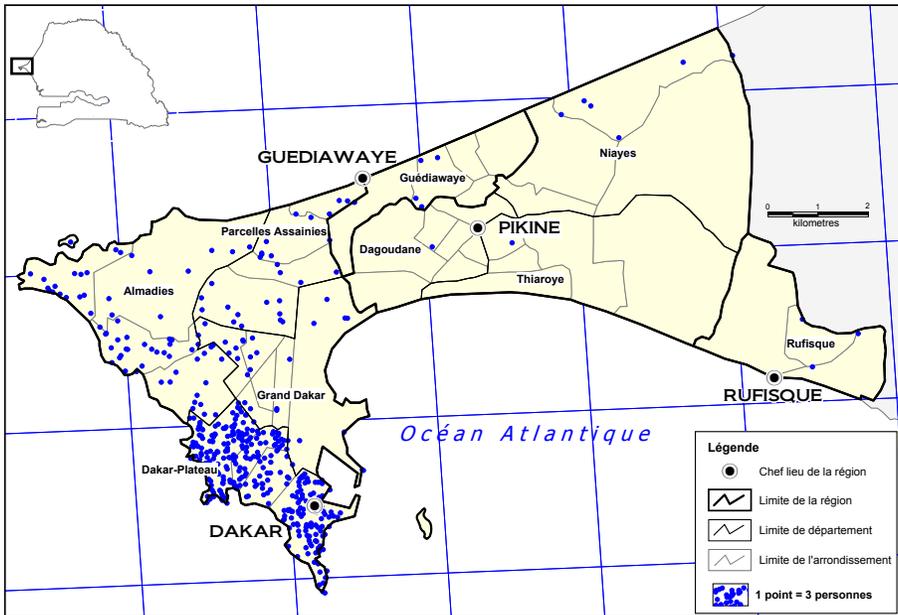
Comme pour tous les Marocains, Dakar est aujourd'hui encore le principal lieu d'installation des commerçants. Rappelons que dès les années 1940, les commerçants marocains du Sénégal s'étaient déplacés de Saint Louis vers Dakar. A cette époque, on comptait entre 40 et 50 magasins marocains dans la rue Vincent (devenue rue Mohammed V par la suite) située dans le centre-ville dakarois (Abou El Farah et al., 1997 : 49). Dans les années 1990, Dakar concentrait encore à elle seule 81,6% des Marocains exerçant des activités relevant principalement du secteur tertiaire et installés dans le centre-ville (Plateau) et le long de la rue Blaise Diagne (marché Tilène) (Ibid. : 73-76). Aujourd'hui encore, parmi les 182 Marocains inscrits dans le registre de l'ambassade entre 2007 et 2017, et ayant indiqué être commerçants ou aide-commerçants, 166, soit 91%, vivent à Dakar<sup>46</sup> et un grand nombre (45%) sont toujours encore concentrés dans les quartiers du centre-ville et des principaux marchés de la ville, comme Plateau, Médina ou Fass – Gueule Tapée<sup>47</sup>. Cette concentration étonne d'autant plus qu'on observe une flambée des prix du foncier et des loyers dans la ville de Dakar de façon générale

<sup>46</sup> Registre des services consulaires de l'ambassade du Maroc au Sénégal, 2007-2017.

<sup>47</sup> Registre des services consulaires de l'ambassade du Maroc au Sénégal, 2007-2017.

et dans son centre-ville en particulier. Il semblerait donc que les nouveaux commerçants soient intégrés dans des réseaux qui leur permettent de s'insérer facilement dans la ville. Il existe de ce fait une relève dans l'activité commerciale des Marocains du Sénégal prise en charge par de nouvelles générations venues directement du Maroc. Comme les commerçants, les autres migrants marocains favorisent généralement les quartiers du centre-ville dakarois (Carte 5). S'y ajoutent quelques installations dans les quartiers de résidence généralement pour classe moyenne tels que Ouakam ou Mermoz ainsi qu'autour de l'université pour les étudiants. Quant aux plus nantis, on les trouve aussi aux Almadies, le quartier préféré des expatriés et coopérants étrangers.

**Carte 5 : Répartition des Marocains de Dakar par quartiers**



Source : Dépouillement personnel du registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc à Dakar

Le nombre d'aide-commerçants récemment arrivés est presque égal à celui des commerçants (83 sur 95 commerçants). Ils sont souvent recrutés dans l'entourage familial des commerçants au Maroc et, après une phase d'initiation et d'apprentissage du métier à Dakar, se lancent à leur propre compte ou prennent en charge l'affaire de leur ancien employeur<sup>48</sup>. On observe cependant aussi une diversification des lieux d'origine des commerçants inscrits à l'ambassade durant les dernières onze années. Car si Fès (avec 39 sur 182) et Casablanca (avec 40 sur 182) restent les principales villes d'origine, les 103 autres commerçants et

<sup>48</sup> Entretien avec un commerçant du marché Tilène, Dakar, le 13.07.2018.

aide-commerçants nouvellement arrivés proviennent de toutes les autres régions du Maroc<sup>49</sup>.

Cette diversification des lieux d'origine est couplée avec une diversification des marchandises vendues. Les premières générations de commerçants marocains étaient connues pour leur vente des produits de l'artisanat marocain (habits confectionnés et babouches) et des tissus importés (Abou El Farah et al., 1992 : 97). Aujourd'hui, les commerçants sont surtout dans la vente ou la revente en détail de mobilier et d'articles électroménagers acquis au Sénégal<sup>50</sup>. On peut d'ailleurs observer une répartition spatiale et une spécialisation des commerces marocains selon les générations et les lieux d'origine. Ainsi, les quelques commerces de tissu et d'artisanat tenus par des familles fassies se situent encore dans la rue Mohammed V et la rue Lamine Gueye du Plateau. Les marchés de Tilène ou le quartier populaire de Grand Yoff ont par contre été investis par des commerçants d'électroménager et de mobiliers majoritairement originaires du Sud du Maroc, (Marrakech, Agadir et les régions sahariennes)<sup>51</sup> et dont les flux ont continué à alimenter le Sénégal parallèlement aux migrations commerçantes fassies<sup>52</sup>.

En **Côte d'Ivoire**, le commerce occupe presque 60% des Marocains (Tableau 5), et dans l'imaginaire des Abidjanais, les Marocains sont avant tout des commerçants qui gèrent des magasins de prêt-à-porter et de chaussures<sup>53</sup>. Ici aussi on observe une concentration spatiale des commerces tenus par les Marocains. A partir des années 1950, des commerçants marocains (grossistes et revendeurs) s'installent graduellement dans le quartier de Treichville et tout particulièrement l'avenue 8 et la rue du commerce, où vivait déjà une forte communauté libanaise à l'époque (Abou El Farah et al., 1997 : 277). Au milieu des années 1960, le nombre de commerces détenus par des Marocains dépasse la vingtaine. S'y ajoutent des magasins dans la rue 12 de ce même quartier qui atteignent le nombre de 86 dans les années 1990 (Ibid. : 278). En même temps, se développent les activités commerciales des Marocains nouvellement arrivés dans le quartier d'Adjamé qui se situe dans la zone nord d'Abidjan. De nouvelles vagues de commerçants marocains alimenteront ce quartier tout au long des années 1980. Dans les années 1990, on y comptait 60 magasins marocains dont la moitié avaient été ouverts après 1985 (Ibid. : 279). Aujourd'hui, bien que leur nombre ait diminué, Treichville et Adjamé sont encore les principaux quartiers pour les commerces marocains<sup>54</sup>.

Cette répartition spatiale se reflète d'ailleurs aujourd'hui partiellement dans la carte de la répartition spatiale des Marocains à Abidjan (Carte 6). Le quartier de Treichville (avec 645 personnes) et ses alentours (surtout le quartier résidentiel Marcory qui héberge 703 personnes et Cocody avec 628 habitants marocains) concentrent en effet le plus grand nombre de Marocains. Adjamé n'accueille par contre que 340 personnes. Le nombre important de commerçants parmi les immatriculés (49,38% de la population) influence donc dans une certaine mesure

<sup>49</sup> Registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc au Sénégal, 2007-2017.

<sup>50</sup> Entretien avec un commerçant au marché Tilène, Dakar, le 13.07.2018.

<sup>51</sup> Registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc au Sénégal, 2007-2017.

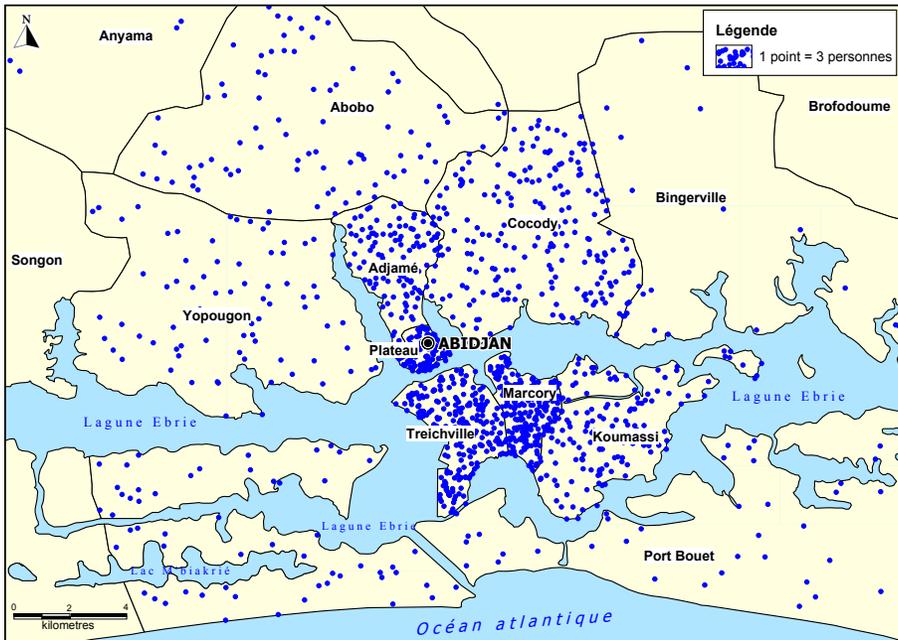
<sup>52</sup> Entretien avec un commerçant au marché Tilène, Dakar, le 13.07.2018.

<sup>53</sup> Entretiens informels avec des Ivoiriens, Abidjan, 12-21 mars 2018.

<sup>54</sup> Visite de terrain le 13 et 14 mars 2018.

la répartition spatiale que visualise la carte, rendant compte en même temps de la présence continue des commerçants marocains dans certains quartiers.

**Carte 6 : Répartition des Marocains d'Abidjan par quartiers (2017)**



Source : Données de l'ambassade du Maroc à Abidjan (2017)

Les premiers commerçants marocains de Côte d'Ivoire vendaient des tissus et des chaussures importées du Maroc ou produites sur place. Aujourd'hui, il existe encore quelques boutiques de prêt-à-porter et de souliers dans le quartier des affaires de Plateau tenues par des Marocains et de rares magasins d'artisanat marocain à Treichville. Mais, la plus grande majorité est dans la revente et la distribution d'équipements et d'articles électroménagers<sup>55</sup>. Ils sont cependant confrontés à la concurrence de leurs fournisseurs souvent d'origine libanaise qui possèdent en règle générale des commerces dans les mêmes quartiers et peuvent donc vendre à des prix plus intéressants<sup>56</sup>. En plus de leur difficulté à faire de réels gains, les vendeurs marocains ont très souvent des difficultés à payer leur loyer.

L'essor économique que connaît la Côte d'Ivoire depuis 2012 se répercute sur le prix du foncier dans les quartiers du centre-ville de la capitale et des projets de rénovations des immeubles des anciens quartiers du centre-ville comme Plateau ou Treichville ont eu pour effet une flambée des prix des pas de porte des commerces. Etant donné que les Marocains de Côte d'Ivoire, ont comme leurs

<sup>55</sup> Visites de terrain et entretiens avec des commerçants de la rue 12 de Treichville et d'Adjamé, le 13 et 14 mars 2018.

<sup>56</sup> Entretien avec un commerçant qui s'est reconverti dans la vente d'artisanat marocain après avoir été dans la vente de produits électroménagers. Abidjan, le 14 mars 2018.

confrères du Sénégal, tendance à ne pas investir dans leur pays d'accueil, ils ne possèdent que rarement leur commerce et sont parmi les premières victimes de ces augmentations de loyer qui atteignent parfois 150%. On nous a rapporté déjà 6 expulsions depuis 2009. En 2018, 11 commerçants étaient en procès avec leurs propriétaires qui leurs imposent des hausses de loyer<sup>57</sup>.

Les difficultés économiques des commerçants marocains de Côte d'Ivoire sont aussi liées aux nombreuses crises qu'a connues le pays et dont ils étaient parfois aussi victimes. Pendant le coup d'État de 1999 et les événements de 2002 et 2004<sup>58</sup> beaucoup de Marocains avaient été victimes de pillages et de saccages de leurs commerces<sup>59</sup>. Ces crises et pertes ne les dissuadent pourtant pas de revenir en Côte d'Ivoire pour retenter leur chance. Pendant la crise post-électorale de 2010-2011 et à part une cinquantaine de personnes qui voulaient rester sur place, les Marocains encore présents en avril 2011 avaient tous bénéficié d'un rapatriement au Maroc. Après le rétablissement de la paix, la moitié de la communauté (c'est-à-dire environ 1.000 personnes) a émis le souhait de revenir en Côte d'Ivoire et a bénéficié d'une nouvelle expatriation qui fut prise en charge par le Maroc<sup>60</sup>. Car, si les affaires ne sont toujours pas très florissantes à Abidjan, cette ville offre une qualité de vie que les commerçants marocains ne peuvent avoir au Maroc comme le précise cet interlocuteur :

*« Ici ton épouse ne doit même pas travailler et tu peux lui offrir un boy, une nounou pour les enfants, un gardien et un chauffeur. Si on était au Maroc c'est ma femme qui devrait s'occuper de tout cela. Donc même si c'est difficile, il y a aussi beaucoup d'avantages de vivre ici »*<sup>61</sup>

Comme pour le Sénégal, l'arrivée de nouveaux commerçants en Côte d'Ivoire se fait parfois à travers les réseaux familiaux avec le Maroc ; tel fut le cas d'un vendeur de Treichville qui, originaire de Fès, a rejoint son frère qui vit en Côte d'Ivoire depuis 1967. Après la revente d'articles électroménagers, il décide il y a quelques années de se reconvertir dans la vente de produits de l'artisanat marocain<sup>62</sup>. Mais parallèlement à ces réseaux familiaux, on rencontre aussi des personnes qui n'avaient pas de familles en Côte d'Ivoire avant d'émigrer, comme c'est le cas pour un vendeur de prêt-à-porter du quartier Plateau. Originaire de Casablanca, il était un fabricant de souliers pour l'exportation et avait entre autre des clients ivoiriens qui acheminaient sa marchandise vers la Côte d'Ivoire. Dans les années 1980, ses partenaires tardent à venir récupérer leur commande et il décide de faire lui-même le voyage en Côte d'Ivoire où il trouve des opportunités

<sup>57</sup> Entretien avec deux commerçants marocains du quartier Plateau à qui on avait signalé une augmentation de loyer de 150%. Abidjan, le 13 mars 2018.

<sup>58</sup> De nombreux massacres d'étrangers avaient eu lieu dans le pays parallèlement à l'occupation de la moitié nord du pays par les Forces nouvelles à partir de 2002. Nouvelle reprise de la violence fin 2004.

<sup>59</sup> Entretien avec le conseiller pour la sécurité de l'Ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire. Abidjan, le 13 mars 2018.

<sup>60</sup> Entretien avec le conseiller pour la sécurité de l'Ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire. Abidjan, le 13 mars 2018.

<sup>61</sup> Entretien à Abidjan, avec un commerçant de prêt-à-porter, le 19 mars 2018.

<sup>62</sup> Entretien à Abidjan, le 14 mars 2018.

d'affaires. Il décide d'émigrer et d'ouvrir une boutique de vêtement et de chaussures pour hommes à Abidjan<sup>63</sup>.

***Entre expatriation et quête de bonnes affaires : diversification des activités professionnelles des Marocains du Sénégal et de la Côte d'Ivoire***

Bien que le commerce représente aujourd'hui encore la principale activité économique des Marocains au Sénégal et en Côte d'Ivoire, ces derniers occupent désormais d'autres fonctions dans des domaines économiques très divers.

Cette diversification des professions s'illustre bien par le cas du **Sénégal** car nous connaissons la composante socio-économique et professionnelle de ceux inscrits à l'ambassade. La part des actifs non commerçants est plus importante : parmi les 982 personnes ayant indiqué leur secteur d'activité, 800 ne travaillent pas comme commerçants<sup>64</sup>. Et bien que pour la Côte d'Ivoire, nous ne disposons pas des mêmes données, la part que prennent certains secteurs dans les données globales peut être un indicateur de transformations récentes similaires (Tableau 5).

Cette transformation concerne aussi bien les secteurs d'activité des Marocains des deux pays que le niveau de qualification exigé par ces nouvelles professions. La part des Marocains hautement qualifiés avec des postes de responsabilité au Sénégal et en Côte d'Ivoire prend aujourd'hui une place plus importante. Ainsi, au moins 475 Marocains (c'est-à-dire 40% des actifs) travaillant depuis 2007 au Sénégal disposent d'une formation de type universitaire<sup>65</sup>. Pour la Côte d'Ivoire, l'image est plus nuancée. Les professions qui exigent un niveau de qualification élevé et/ou occupent des postes de responsabilité concernent cependant ici aussi au moins les 215 cadres et 26 chefs d'entreprises qui représentent 5,8% du total des actifs marocains en Côte d'Ivoire (Tableau 5).

Arrêtons-nous maintenant sur les investissements des Marocains. Cela n'étonne pas de voir qu'il s'agit avant tout des secteurs privilégiés par les sociétés marocaines. On peut donc supposer une réelle corrélation entre la présence économique marocaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire et cette diversification des métiers exercés par les Marocains dans ces deux pays. Les flux des investissements marocains en Afrique sont de ce fait aussi accompagnés de flux de personnel marocain qui est envoyé par les sociétés marocaines dans leurs filiales ouest-africaines. Ceci semble, comme on peut le voir pour le **Sénégal**, surtout toucher le secteur des banques et des affaires, le bâtiment et les travaux publics et l'administration (Tableau 4). C'est par exemple le cas d'un jeune ingénieur en génie civil de Rabat qui fut recruté en 2018 par la société Addoha pour aider à la construction du lotissement de la « Cité de l'émergence »<sup>66</sup> à Dakar ou encore ce chef de chantier originaire d'Oujda qui fut muté en 2006 par la société d'entreprise Sintram/Houar pour un projet de construction de route. Après 12 ans passés au Sénégal où il a bénéficié d'un salaire

<sup>63</sup> Entretien à Abidjan, le 13 mars 2018.

<sup>64</sup> Registre d'immatriculation de l'ambassade du Maroc au Sénégal, 2007-2017. Pour plus de clarté, nous avons supprimé ici les 207 employés, ouvriers, salariés et fonctionnaires de ce calcul.

<sup>65</sup> Nous avons ici comptabilisés les seuls enseignants, médecins, journalistes, banquiers et business men, administrateurs, ingénieurs et experts, laissant de côté les 149 employés parmi lesquels on peut sûrement aussi compter des personnes hautement qualifiées.

<sup>66</sup> Entretien à Dakar, le 2 février 2018.

intéressant et d'indemnités d'expatriation, il prévoit de rentrer définitivement au Maroc fin 2018<sup>67</sup>. Au Sénégal, l'expatriation ne concerne donc pas seulement des hauts cadres ou travailleurs hautement qualifiés mais aussi des chefs de chantier, maçons et autres professionnels du bâtiment.

Dans les statistiques sur la **Côte d'Ivoire**, le nombre d'ouvriers et artisans est aussi assez important. Puisqu'il s'agit ici de données globales, ce chiffre se réfère probablement aussi à des travailleurs venus durant les années 1970 lorsque « le miracle ivoirien » attirait des étrangers dont des Marocains et qui sont peut-être déjà repartis suite aux différentes crises qu'a vécues le pays. Ces données indiquent cependant aussi l'existence de flux de personnel marocain récents, liés à l'établissement de sociétés marocaines. Les sociétés marocaines de construction dont on a rencontré des employés à Dakar sont aussi impliquées dans des projets de construction ivoiriens comme la Cité des Orchidées d'Addoha dans le quartier abidjanais de Koumassi<sup>68</sup> ou de l'autoroute Yamoussoukrou-Tiéboussi par l'entreprise Sintram/Houar<sup>69</sup> qui mobilisent aussi des travailleurs marocains. En effet, les sociétés marocaines auraient aussi tendance à expatrier des travailleurs marocains vers la Côte d'Ivoire quand elles ne trouvent pas de main-d'œuvre qualifiée sur place. Mais les recrutements d'Ivoiriens sont souvent moins coûteux et exigent moins de démarches administratives<sup>70</sup>. Contrairement au Sénégal, il n'existe pas ici de convention d'établissement qui permet de garantir l'accès direct à l'emploi aussi bien aux Marocains qu'aux nationaux. Les expatriés marocains en Côte d'Ivoire seraient de ce fait plus souvent des cadres et chefs d'entreprise que des ouvriers ou maçons. Les sociétés marocaines s'appuieraient d'ailleurs aussi de plus en plus sur les cadres ivoiriens formés dans les universités marocaines et qui disposent de ce fait à la fois de l'expertise nécessaire et d'un double capital culturel<sup>71</sup>.

Par ailleurs, on observe aussi une circulation des hauts cadres d'entreprises entre **le Sénégal et la Côte d'Ivoire** qui indique dans une certaine mesure un lien direct entre les relations économiques et les mobilités marocaines vers ces deux pays. Ceci concerne par exemple le secteur bancaire où Dakar a d'abord joué le rôle de « hub » à partir duquel les banques marocaines tels que le groupe Attijari ou encore la Banque centrale Populaire (achat de la Banque Atlantique) s'étaient d'abord implantées pour ensuite se diffuser dans les autres pays ouest-africains. En raison des infrastructures plus au moins développées –le fait par exemple que les aéroports de Dakar et d'Abidjan soient les mieux desservis en Afrique de l'Ouest francophone mais aussi l'existence de bons établissements scolaires internationaux – ces capitales sont aussi les principaux lieux d'installation pour les familles des banquiers et entrepreneurs marocains qui travaillent et circulent entre les différentes capitales d'Afrique de l'Ouest<sup>72</sup>. Parfois, il s'agit aussi de

<sup>67</sup> Entretien à Dakar, le 4 janvier 2018.

<sup>68</sup> <https://www.addoha.ci/index.php/nos-programmes/cite-des-orchidees>

<sup>69</sup> <http://www.bnetd.ci/bnetd/lancement-des-travaux-de-prolongement-de-l-autoroute-du-nord-de-Yamoussoukro-a-Tiebissou>

<sup>70</sup> Entretien avec le conseiller économique de l'ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire, Abidjan, le 13 mars 2018.

<sup>71</sup> Entretien avec le conseiller pour les affaires culturelles et culturelles de l'ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire, Abidjan, le 13 mars 2018.

<sup>72</sup> Entretien avec une femme d'entrepreneur marocaine installée récemment à Abidjan après

jeunes célibataires engagés comme experts dans toute la sous-région et qui choisissent de faire de Dakar leur résidence principale<sup>73</sup>. Ainsi, ces deux villes deviennent-elles des pôles d'attraction et d'installation pour des communautés marocaines privilégiées et très mobiles qui arrivent dans le sillage des pionniers de la migration marocaine vers l'Afrique de l'Ouest.

Le climat économique favorable pour des investissements marocains au Sénégal et en Côte d'Ivoire a aussi un effet d'appel pour des autoentrepreneurs en quête de bonnes affaires. Ainsi, une expatriation peut mener à une installation définitive à son propre compte. C'est par exemple le cas d'un tapissier qui travaillait pour une société de fabrication de salons marocains implantée à Dakar en 2011 et qui décida après quelques temps de se mettre à son propre compte et de faire venir sa femme et ses enfants<sup>74</sup>. Les multiples visites royales dans ces pays ouest-africains ont aussi contribué à une redécouverte de cette région par la société marocaine et peuvent avoir ainsi un effet d'appel comme pour un autre artisan de Marrakech, qui en association avec un officier à la retraite, projette en 2018 de s'installer à Dakar pour fonder une société de fabrication de mobilier<sup>75</sup>.

Il faut par ailleurs noter qu'il existe parfois des synergies et des interactions entre le monde des commerçants et celui des sociétés marocaines modernes. Ainsi, le président du Club des investisseurs marocains en terre sénégalaise Mohamed Lahlou est lui-même un commerçant implanté depuis une quarantaine d'année au Sénégal. A côté de la vente de biens et de services, il fut l'initiateur d'une entreprise d'installation de cuisine intégrée (Decora) et est actionnaire de l'entreprise de fabrication de médicaments West Afric Pharma<sup>76</sup>. Nous avons aussi rencontré des commerçants de Dakar qui ont investi dans une usine de production de matelas au Sénégal<sup>77</sup> ou qui ont décidé de se reconvertir et de monter une entreprise de transformation de bois à Abidjan<sup>78</sup>. Les projets d'implantation des petites et moyennes entreprises marocaines – notamment dans le domaine de la production - sont d'ailleurs particulièrement encouragés par des structures telles que la Chambre de Commerce et de l'Industrie marocaine en Côte d'Ivoire<sup>79</sup>.

### ***Les étudiants marocains au Sénégal : retour sur une mobilité étudiante sud-sud***

Déjà durant l'époque coloniale et tout particulièrement après la Seconde Guerre mondiale, Dakar était devenu – à côté de la métropole - le lieu privilégié pour les études universitaires de ressortissants de toutes les colonies de la Fédération

---

avoir vécu auparavant à Dakar et dont les amies marocaines expatriées à Dakar sont en train d'organiser une nouvelle migration vers Abidjan.

<sup>73</sup> C'est par exemple le cas d'une femme expert-comptable célibataire vers la fin de la vingtaine qui travaille pour un bureau d'expert-comptable international basé à Dakar et qui doit circuler dans toute la sous-région. Entretien à Dakar, le 6 février 2018.

<sup>74</sup> Entretien à Dakar, le 10 juillet 2018.

<sup>75</sup> Entretien à Dakar, le 13 juillet 2018.

<sup>76</sup> [https://www.ndarinfo.com/Senegal-Maroc-un-projet-d-electrification-rurale-pour-Saint-Louis-magnifie\\_a17177.html](https://www.ndarinfo.com/Senegal-Maroc-un-projet-d-electrification-rurale-pour-Saint-Louis-magnifie_a17177.html)

<sup>77</sup> Entretien à Dakar, le 13 juillet 2018.

<sup>78</sup> Entretien avec l'épouse de ce commerçant reconverti en chef d'entreprise à Abidjan, le 19 juillet 2018.

<sup>79</sup> Entretien avec un représentant de la Chambre de Commerce et d'industrie marocaine en Côte d'Ivoire, Abidjan le 16 mars 2018.

française et le lieu de formation d'une nouvelle élite africaine à la veille des indépendances (Bancel, 2003 : 307-308). Aujourd'hui encore, Dakar draine des étudiants africains venus parfaire leur formation dans les universités publiques et privées de la capitale sénégalaise (Ndiaye, 2008 : 416). Parmi ces derniers, les Marocains sont de plus en plus nombreux et représentent, dans certaines formations, la plus grande communauté étrangère.

Comme déjà noté en 2014, les effectifs des étudiants marocains au Sénégal ont connu une augmentation considérable durant les dernières années. Alors qu'ils n'étaient qu'une vingtaine dans les années 1960 et 1970, leur nombre augmente considérablement à partir de 1978 pour atteindre 309 en 2000. En 2013, ils sont 750 à être inscrits uniquement à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (Abou El Farah, 2014). Durant les dernières quatre années, cette tendance s'est davantage accentuée. En 2016 déjà, le nombre d'étudiants marocains aurait atteint le chiffre de 1.700<sup>80</sup> et aujourd'hui, on estime leur nombre à plus de 2.000<sup>81</sup>. En plus des étudiants venus dans le cadre de la coopération maroco-sénégalaise et bénéficiaires d'une bourse sénégalaise, un nombre encore plus important s'inscrit directement dans les universités sénégalaises. « *S'il y a 100 étudiants [marocains] qui viennent s'inscrire dans le cadre de la coopération, il y a 300 étudiants marocains qui viennent hors quotas, presque le triple, ou même plus* »<sup>82</sup>, m'explique un étudiant installé au Sénégal depuis une dizaine d'années. Il précise qu'il existerait des intermédiaires, « des courtiers » qui organiseraient l'inscription ou comme il l'exprime « vendraient des places »<sup>83</sup> à des étudiants ne pouvant pas bénéficier d'une inscription en médecine à travers les canaux officiels. Les étudiants marocains seraient une des plus importantes clientèles de ces intermédiaires et représentent toujours la deuxième nationalité après les Sénégalais dans les facultés de médecine<sup>84</sup>.

Alors que les premières générations d'étudiants marocains se dirigeaient exclusivement vers des disciplines fortement prisées telles que la médecine, la médecine dentaire et la pharmacie, on observe aujourd'hui une légère diversification des disciplines étudiées. A titre indicatif, parmi les 100 étudiants boursiers marocains envoyés dans le cadre de la coopération pour l'année universitaire 2017-18, 46 places avaient été attribuées pour la médecine générale, 10 pour la médecine dentaire, 25 pour l'ingénierie, 10 pour l'agronomie et 8 pour les sciences de la terre<sup>85</sup>. On retrouve donc aujourd'hui des étudiants marocains dans l'école polytechnique de Dakar ou Thiès, l'Institut des Sciences de la terre qui forment des ingénieurs pétroliers ou encore en agronomie à l'ENSA.

<sup>80</sup> <http://www.leseco.ma/maroc/50124-1-700-etudiants-marocains-au-senegal.html>

<sup>81</sup> Entretien avec un représentant des étudiants marocains du Sénégal, Dakar le 28.05.2018.

<sup>82</sup> Ibid.

<sup>83</sup> Entretien avec un représentant des étudiants marocains du Sénégal, Dakar, le 28.05.2018.

<sup>84</sup> Ibid.

<sup>85</sup> <https://enssup.gov.ma/fr/Etudiant/Bourse-Cooperation-3687.html>

Alors qu'il était nécessaire autrefois de disposer d'une licence pour accéder aux études de pharmacie au Maroc, les bacheliers marocains peuvent aujourd'hui accéder directement à cette filière d'étude. Pour cette raison, le Maroc n'enverrait plus d'étudiants au Sénégal pour les études de pharmacie.

Malgré cette légère diversification des filières d'études, les études en médecine générale et médecine dentaire sont aujourd'hui encore les filières les plus convoitées par les Marocains et l'accès limité de ces formations au Maroc est la principale raison des flux d'étudiants vers le Sénégal. Comme déjà indiqué, l'ouverture du système universitaire sénégalais et son « équivalence » sont les principales raisons du choix du Sénégal. Contrairement aux études en Russie qui est souvent la seule alternative au Sénégal, les diplômés sénégalais sont directement reconnus par le Maroc et les diplômés du Sénégal peuvent « *tout de suite passer le concours de l'Etat [au Maroc] ou ouvrir un cabinet* »<sup>86</sup>, ce qui n'est pas le cas des diplômés des universités russes.

Bien qu'il existe aujourd'hui des universités publiques sénégalaises dans d'autres villes que Dakar, la plus grande majorité des étudiants marocains continue à se diriger vers la capitale. Selon les données recueillies à l'ambassade, ils sont 1.134 à Dakar contre seulement 49 à Thiès, 11 à Saint Louis et 5 à Ziguinchor<sup>87</sup>. L'attrait de Dakar est non seulement dû à l'ancienneté de son université publique mais s'explique aussi par l'existence de plus en plus d'écoles et d'universités privées. Ainsi, au-delà des universités publiques, de plus en plus d'étudiants marocains se dirigent vers des structures de l'enseignement privé sénégalaises qui offrent une formation beaucoup moins chère que dans les établissements du même type marocains. Alors que les frais de scolarité dans les facultés de médecine et pharmacie privées marocaines reviennent à 95.500 dirhams en moyenne par an pour le premier cycle<sup>88</sup>, cette même formation ne coûte que la moitié au Sénégal, soit 3 millions de francs CFA (environ 50.000 dirhams)<sup>89</sup>. Avec la privatisation de l'enseignement supérieur, le Maroc est devenu une destination privilégiée pour des étudiants ouest-africains (Touré, 2014 ; Berriane, 2012). Or, le Sénégal joue de plus en plus le même rôle pour certains étudiants marocains. Cette migration étudiante marocaine vers le Sénégal prend même la forme d'une délocalisation de la formation universitaire marocaine vers le Sud, car les investissements marocains au Sénégal concernent désormais aussi des universités et écoles privées implantées à Dakar et fréquentées par des étudiants marocains. C'est par exemple le cas de l'université El Hadj Ibrahima Niassé et son école de médecine Saint Christopher Iba Mar Diop, achetée en 2015 par l'Université Privée de Marrakech<sup>90</sup>, dont la directrice actuelle est marocaine et qui recrute aussi des « *étudiants (...) directement du Maroc* »<sup>91</sup>.

#### - Un groupe relativement privilégié

Il semblerait que les étudiants marocains qui viennent au Sénégal viennent tous de milieux socio-économiques relativement aisés. Ceci se reflète d'abord dans le nombre important d'étudiants « hors quotas » pour qui la bourse d'étude n'est pas une condition sine qua non pour financer un séjour d'étude au Sénégal. S'y ajoute le fait que la bourse octroyée par l'Etat sénégalais pour les étudiants « quotatiers »

<sup>86</sup> Entretien avec un représentant des étudiants marocains du Sénégal, Dakar, le 28.05.2018.

<sup>87</sup> Registre des services consulaires de l'ambassade du Maroc au Sénégal, 2007-2017

<sup>88</sup> <https://www.9rayti.com/article/frais-scolaire-facultes-medecine-pharmacie-maroc>

<sup>89</sup> Entretien avec un représentant des étudiants marocains du Sénégal, Dakar, le 28.05.2018.

<sup>90</sup> <http://www.challenge.ma/luniversite-privée-de-marrakech-achete-une-faculte-de-medecine-privée-a-dakar-61710/>

<sup>91</sup> Entretien avec un représentant des étudiants marocains du Sénégal, Dakar, le 28.05.2018.

et qui est de 36.000 FCFA par mois (environ 500 dirhams) ne pourrait, selon eux en aucun cas suffire aux besoins des étudiants marocains souvent habitués à un niveau de vie plus élevé. Même le logement en cité universitaire, mis à la disposition des étudiants boursiers marocains, est souvent très vite déserté par ces derniers qui cherchant plus de confort, préfèrent louer des studios ou chambres en appartement. L'insuffisance de la bourse d'étude sénégalaise et les conditions de vie relativement difficiles pour des étudiants originaires du Maroc ainsi que le coût de la vie relativement élevé à Dakar contribuent aussi à une sélection puisqu'on ne retrouve que des enfants de familles de classes moyennes à Dakar. Le fait que le logement en cité universitaire soit aussi limité à une année pour les filles (en raison du manque de places dans la cité des filles) discrimine aussi les étudiantes marocaines (comme sénégalaises d'ailleurs) dont les familles n'ont pas les moyens pour leur financer le séjour d'études. S'y ajoute le fait que les billets d'avion pour le Sénégal s'élevant aujourd'hui en moyenne à 5000 dirhams et non pris en charge par les États, doivent être financés par les familles.

Le milieu d'origine plutôt aisé des étudiants marocains du Sénégal se répercuterait aussi sur leurs interactions avec la société d'accueil sénégalaise. Alors que les mobilités étudiantes sont souvent analysées comme un apprentissage de l'étranger et la construction d'une identité cosmopolite, dans le cas des étudiants marocains du Sénégal, cette expérience est plutôt limitée. Entretiens et observations de cette communauté indiquent un fort enfermement sur elle-même et un intérêt très limité pour le pays d'accueil. Les contacts avec les collègues sénégalais se limitent souvent à des interactions au sein du campus universitaire et la principale raison pour ce manque de contact serait le fait des différences de moyens financiers entre les Marocains et leur collègue sénégalais :

*« Nous sommes renfermés mais ce n'est pas un choix personnel ; c'est la culture qui est différente, on essaie de s'intégrer, de parler wolof, de manger des plats sénégalais mais il y a une différence qui existe. La plupart des Sénégalais dans mon entourage c'est le boutiquier, le taximan, un ouvrier que j'amène à la maison. Les étudiants c'est seulement à l'université. En plus, dans les études supérieures, on est rarement à l'amphi donc on n'a pas de relations avec ces gens-là. Un Sénégalais, il te regarde [pour lui] tu es quelqu'un qui a de l'argent. On n'a pas de relations humaines, c'est purement matérialiste. Surtout s'il te voit avec un scooter, avec une voiture. Lui il se bat avec 36.000 FCFA par mois, nous on a l'aide de nos parents. Il y a des sénégalais qui sont obligés de prendre quelque chose pour envoyer à leur famille donc même si on voulait initier des amitiés c'est toujours limité. C'est ah tu me donne ce cahier tu me prête ceci »<sup>92</sup>.*

Les étudiants marocains fréquentant les universités privées auraient plus de contact avec leurs camarades de classe sénégalais car ces derniers appartiendraient à des milieux socio-économiques proches des leurs. Le manque de relations avec la société d'accueil sénégalaise serait aussi dû, selon mes informateurs, aux « différences culturelles » et alors que les « Sénégalais-Sénégalais » leur sont très étrangers, ils reconnaîtraient plus de similitudes culturelles avec leurs collègues d'origine libanaise qu'ils comptent souvent parmi leurs amis<sup>93</sup>.

<sup>92</sup> Entretien avec un représentant des étudiants marocains du Sénégal, Dakar, le 28.05.2018.

<sup>93</sup> Entretien avec un représentant des étudiants marocains du Sénégal, Dakar, le 28.05.2018.

Si les contacts avec les camarades sénégalais sont plutôt limités, des relations avec la communauté marocaine installée au Sénégal sont parfois tissées. Il est courant pour les familles voulant envoyer leurs enfants étudier au Sénégal de solliciter l'aide de commerçants marocains installés à Dakar pour se procurer une inscription pour leurs enfants. Ces commerçants jouent par la suite le rôle de « tuteurs » auxquels l'étudiant peut s'adresser en cas de soucis et chez qui il peut parfois passer les fêtes<sup>94</sup>. Les commerçants sont par ailleurs souvent les principaux interlocuteurs des familles qui désirent envoyer de l'argent à leur enfant qui profitent du besoin de transfert d'argent par les familles du Maroc pour les étudiants marocains pour utiliser un système de compensation et transférer leur argent au Maroc. A Dakar, ces réseaux marocains ont mené à une certaine concentration des appartements occupés par les étudiants marocains dans des quartiers proches de l'université Cheikh Anta Diop comme Fann Hock, Gueule Tapée ou pour les plus privilégiés Point E. On y retrouve aussi des petits restaurants ou snacks – dont certains tenus par des Marocains et offrant des plats marocains – fréquentés par les étudiants marocains.

*- Projets de vie et débouchés*

Au-delà des clivages culturels et des différences socio-économiques, le peu d'intérêt des étudiants marocains pour la société d'accueil sénégalaise est peut-être aussi dû au peu de perspectives d'emploi pour les médecins marocains au Sénégal. Car si le Sénégal se caractérise par une grande ouverture de son université vis-à-vis des étudiants et du corps enseignant étranger, l'accès à la profession des médecins est exclusivement limité aux médecins de nationalité sénégalaise. Le séjour d'étude au Sénégal ne peut donc que très rarement déboucher sur un emploi dans le pays. L'objectif final est donc toujours de rentrer au Maroc. Parfois, la formation sénégalaise est perçue comme un tremplin pour la France où des jeunes lauréats de Dakar envisagent parfois de poursuivre leur carrière<sup>95</sup>.

#### **4. Le paysage associatif marocain au Sénégal et en Côte d'Ivoire : entre solidarité communautaire et quêtes d'identité**

Un petit retour sur les différentes associations rencontrées sur le terrain permet de se faire une idée sur les composantes de la communauté marocaine de ces deux pays ainsi que les principales difficultés rencontrées auxquelles les associations essayent de palier. A côté de la gestion de problèmes socio-économiques et d'intégration, les associations sont avant tout actives dans la visibilisation de la communauté à la fois dans les pays d'accueil et au Maroc.

##### *L'évolution du paysage associatif marocain au Sénégal et en Côte d'Ivoire*

Au Sénégal comme en Côte d'Ivoire, le milieu associatif marocain n'est que très peu développé et se caractérise surtout par sa grande fragmentation et ses conflits internes. Dans les deux pays on observe cependant une reprise et une formalisation de ces organisations à partir des années 2000. Ceci fut entre autre

---

<sup>94</sup> Entretien avec un représentant des étudiants marocains du Sénégal, Dakar, le 28.05.2018.

<sup>95</sup> Il est assez courant de rencontrer à l'ambassade du Maroc de Dakar des jeunes diplômés marocains qui, suite à leurs études de médecine au Sénégal, souhaitent déposer une demande de stage ou de spécialités en France.

encouragé par les ambassades qui souhaitent se décharger d'une partie de la gestion des questions sociales sur les communautés marocaines de ces pays.

Au **Sénégal**, l'espace associatif de la communauté marocaine est plus ancien. Celle-ci s'était organisée dès les années 1960. Lorsque le Roi Hassan II s'était rendu pour son unique visite à Dakar dans le cadre de l'inauguration de la grande mosquée de la ville en 1964, il avait fait un don d'argent à la communauté marocaine avec lequel celle-ci acheta quatre maisons dans le quartier du Point E, en vue de financer des activités sociales. Trois de ces villas furent mises en location pour entretenir un fond social destiné à aider les plus démunis alors que la quatrième maison, connue sous le nom de « Dar Al-Maghrib » servait de lieu pour les manifestations culturelles et un point de rencontre pour les Marocains de la ville. Aujourd'hui, le fond social est directement géré par l'ambassade du Maroc et cette quatrième maison, n'ayant pas été bien entretenue et objet de conflits internes, a été délaissée<sup>96</sup>.

Actuellement, environ quatorze associations marocaines existent au Sénégal. Nous disposons d'informations sur les cinq qui travaillent étroitement avec l'ambassade du Maroc qui nous a fourni leurs contacts. Elles reflètent les différentes composantes de la communauté marocaine du Sénégal et jouent surtout le rôle de groupes d'intérêt. L'Association des Etudiants Marocains au Sénégal (AEMS), s'engage pour les intérêts des étudiants. Réactivée en 2009, elle a entre autre lutté pour la généralisation de la prise en charge médicale pour tous les étudiants marocains inscrits à l'Université sénégalaise, même ceux qui ne font pas partie du quota des boursiers<sup>97</sup>. Elle se charge aussi de l'accueil et l'encadrement des nouveaux-venus et organise des activités sportives et culturelles pour ces étudiants<sup>98</sup>. En 2004, est créée l'Association des Femmes Marocaines au Sénégal (LASA) qui selon une de ces fondatrices s'engagerait surtout pour « la défense des droits des femmes »<sup>99</sup>. Composée de 75% de femmes marocains mariées à des Sénégalais, les membres actifs de cette structure jouent surtout le rôle de médiateurs au sein de ces couples mixtes dans le but d'éviter des divorces dont sont souvent victimes les femmes marocaines. Ces dernières osent, par ailleurs, rarement retourner au Maroc et se retrouvent ainsi socialement isolées et dans le besoin<sup>100</sup>. Cette même association participe par ailleurs à différentes manifestations culturelles au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, organise des journées gastronomiques, des journées marocaines et la rupture du jeûne pour les étudiants et personnes seules pendant le mois du Ramadan<sup>101</sup>. En 2004, un groupe de dix commerçants marocains décident de fonder l'Association des Sahraouis Marocains Résidents au Sénégal (ASMRS) dont le but est de rendre plus visible et publique une communauté qui « travaillait déjà ensemble auparavant »<sup>102</sup>. Cette association regroupe surtout des ressortissants des régions de Goulimine, Tan Tan,

<sup>96</sup> Informations confirmées par tous les représentants d'associations rencontrés à Dakar.

<sup>97</sup> Entretien avec un représentant des étudiants marocains du Sénégal, Dakar, le 28.05.2018.

<sup>98</sup> Ibid.

<sup>99</sup> Entretien avec une représentante de l'Association des Femmes Marocaines Au Sénégal (LASA), Dakar, le 05.07.2018.

<sup>100</sup> Ibid.

<sup>101</sup> Ibid.

<sup>102</sup> Entretien avec un représentant de l'Association des Sahraouis Marocains Résidents au Sénégal, Dakar, le 13.07.2018

Marrakech et Agadir, actifs pour la plupart dans le commerce. Composée d'une cinquantaine de personnes dont 12 membres actifs, elle œuvre comme communauté de solidarité et organise la célébration des fêtes nationales marocaines<sup>103</sup>. Les autres associations marocaines rencontrées au Sénégal sont quant à elles fondées par les descendants des premiers marocains du Sénégal souvent qualifiés comme les « Anciens Marocains ». Nous reviendrons sur cette dernière catégorie et ses revendications plus loin.

En **Côte d'Ivoire**, on compte aujourd'hui - en plus de la Chambre du Commerce et de l'Industrie marocaine déjà mentionnée - deux associations marocaines qui revendiquent chacune d'avoir la seule représentation légitime de la communauté marocaine de ce pays. En 2015, est créée l'Association des Marocains Résidents en Côte d'Ivoire (AMARECI) suite à une réunion qui fut initiée par l'ambassade en vue d'encourager les ressortissants marocains de ce pays à s'organiser et avoir un porte-parole. Composée de 10 membres actifs, cette association se voit surtout comme une communauté de solidarité et de soutien. En 2017, d'anciens militants associatifs qui s'étaient sentis écartés de cette initiative de 2015 décident à leur tour de fonder l'Assemblée du Conseil des Marocains Résidents en Côte d'Ivoire (ACMRCI). Cette Assemblée est avant tout composée de membres d'une association des commerçants marocains de Côte d'Ivoire qui existait depuis 2004 à laquelle se sont joints des membres d'une association de la promotion de la langue arabe (Association Al-Amal) et d'une association sportive<sup>104</sup>.

Ces deux organisations - notamment la première - s'activent dans le domaine social et caritatif en ciblant entre autre les jeunes femmes venues en Côte d'Ivoire pour travailler dans le milieu de la prostitution et qui, souhaitant quitter ce milieu, ont besoin d'aide et de réseaux pour se reconvertir<sup>105</sup>. La présence de prostituées marocaines estimées entre 400 et 600 dans la ville d'Abidjan a déjà été évoquée (Abou El Farah, 2014 : 539). Nos recherches ont montré qu'un grand nombre parmi elles étaient venues de leur propre grès en Côte d'Ivoire dans le but précis de travailler dans le milieu nocturne et pour chercher « une meilleur vie »<sup>106</sup>. Ce travail à Abidjan débouche parfois sur des rencontres et des mariages en Côte d'Ivoire et une sortie du milieu de la prostitution et une intégration locale<sup>107</sup>. Mais dans d'autres cas ces femmes se trouvent piégées dans des réseaux de proxénétisme et n'arrivent pas en sortir sans l'intervention de membres de la communauté marocaine<sup>108</sup>. Les membres de ces associations se retrouvent parfois aussi confrontés à des jeunes Marocains « aventuriers » venus en Côte d'Ivoire en quêtes de travail<sup>109</sup>. Le match de qualification Maroc-Côte d'Ivoire pour la coupe du monde 2018 qui avait eu lieu fin 2017 à Abidjan et pour lequel la Royal

---

<sup>103</sup> Ibid.

<sup>104</sup> Entretien avec un représentant de l'Assemblée du Conseil des Marocains Résidents en Côte d'Ivoire, Abidjan, le 14.03.2018.

<sup>105</sup> Visite de terrain et entretiens avec une représentante de cette association et une bénéficiaire, Abidjan, le 17.03.2018.

<sup>106</sup> Ibid.

<sup>107</sup> Ibid.

<sup>108</sup> Entretien avec un représentant de l'Association des Ressortissants Marocains en Côte d'Ivoire (AMARECI), Abidjan, le 13.03.2018.

<sup>109</sup> Entretien avec un représentant de l'Assemblée du Conseil des Marocains Résidents en Côte d'Ivoire (ACMRCI), Abidjan, le 14.03.2018.

Air Maroc avait offert des billets d'avion à des prix promotionnels n'aurait pas seulement attirer des supporters mais aussi des jeunes voulant s'installer définitivement en Côte d'Ivoire et qui, confrontés aux problèmes d'emplois sur place et ne disposant pas de réseaux, s'orientent vers les associations marocaines du pays<sup>110</sup>.

Parallèlement à ces aides ponctuelles et spontanées, en 2018, ces deux associations ont conclu des accords avec des mutuelles privées pour permettre aux membres de leur communauté de bénéficier d'une couverture médicale. Elles organisent des donations pour des familles défavorisées, des bons d'achats pour les élèves marocains ou encore des soirées culturelles. Enfin, étant donné que les membres actifs de l'ACMRCI sont souvent aussi représentés dans la chambre de commerce, cette association fonctionne comme plate-forme de recrutement de stagiaires et employés pour les sociétés marocaines implantées en Côte d'Ivoire<sup>111</sup>.

Pour conclure, on peut dire que les milieux associatifs marocains du Sénégal et de Côte d'Ivoire souffrent de conflits internes. Des activités et actions durables de consolidation des liens avec le pays d'origine ont du mal à émerger et à s'institutionnaliser. Les liens avec le Maroc se limitent surtout à des célébrations ponctuelles. Ceci se répercute par exemple sur la question de la transmission de la langue arabe aux nouvelles générations.

### ***La formation scolaire des enfants marocains au Sénégal et en Côte d'Ivoire : vers une communauté exclusivement francophone ?***

Un des sujets que les représentants de la communauté marocaine ont soulevé était la question de la transmission de la langue arabe à leurs enfants qui naissent et grandissent au Sénégal et en Côte d'Ivoire, et l'inexistence d'institutions marocaines pouvant offrir cet apprentissage. Les premières générations d'enfants de migrants marocains de Dakar avaient pu bénéficier de cours d'arabe offerts et organisés par l'ambassade trois fois par semaine dans les années 1970 et 1980<sup>112</sup>. Aujourd'hui cette offre n'existerait plus.

La situation est encore plus complexe pour les enfants des Marocains de Côte d'Ivoire qui - en raison d'une politique de financement par le Ministère des Marocains Résidents à l'Etranger des frais de scolarité des enfants marocains - sont paradoxalement amenés à évoluer dans des milieux essentiellement francophones. Comme déjà mentionné dans d'autres travaux, les Marocains de Côte d'Ivoire avaient tendance à inscrire leurs enfants dans des écoles libanaises d'Abidjan en vue de leur permettre de bénéficier d'une instruction à la fois française et arabe (Abou El Farah, 2014 : 547). Cependant, suite à une alerte de la part de représentants marocains de Côte d'Ivoire et de craintes que ces écoles d'obédiences chiites puissent avoir une influence sur les croyances religieuses des enfants marocains, le Ministère des Marocains Résidents à l'Etranger décide de prendre en charge les frais de scolarité des enfants marocains de Côte d'Ivoire, à condition que ces derniers ne soient pas inscrits dans des écoles libanaises.

<sup>110</sup> Représentants de l'Association des Ressortissants Marocains en Côte d'Ivoire (AMARECI), Abidjan, le 13.03.2018.

<sup>111</sup> Rapport d'activité de l'Assemblée du Conseil des Marocains Résidents en Côte d'Ivoire.

<sup>112</sup> Entretien avec un commerçant marocain qui est né et a grandi à Dakar, le 13.07.2018.

Aujourd'hui, 150 enfants inscrits dans des écoles ivoiriennes et françaises privées bénéficient de ce soutien<sup>113</sup>, en vue d'éviter toute influence religieuse de la part de la communauté libanaise sur les jeunes Marocains. Il faut cependant noter que cette initiative du Ministère des MRE encourage directement l'inscription des enfants marocains de Côte d'Ivoire dans des écoles exclusivement francophones et participe ainsi indirectement à la formation d'une génération de Marocains de Côte d'Ivoire qui, comme l'ont confirmé les parents, ne maîtrisent pas l'arabe (ni le classique ni le dialecte marocain). L'association Al-Amal pour les jeunes marocains a certes commencé à organiser des cours d'arabe pour les enfants marocains à partir de 2014 mais cette initiative n'a pas eu beaucoup de suite ni assez de soutien de la part de la communauté marocaine de Côte d'Ivoire pour pouvoir se poursuivre durablement<sup>114</sup>.

***Prouver sa « marocanité » par le papier : mobilisation et nouveaux identitaires chez les descendants des Marocains du Sénégal***

En 2010, se crée l'Association de la communauté marocaine au Sénégal autour des descendants des premières familles commerçantes venues s'établir à Saint-Louis. Son principal objectif était de permettre l'accès à la nationalité marocaine à ces descendants sénégalais qui avaient des origines marocaines et portaient aussi des patronymes marocains mais ne disposaient pas de documents prouvant leur origine marocaine<sup>115</sup> car ni eux ni leur parents ne sont inscrits sur les registres de l'Etat civil de l'ambassade du Maroc<sup>116</sup>.

Rappelons-nous que de nombreux commerçants fassis établis à Saint-Louis au début du XX<sup>ème</sup> siècle épousaient des femmes sénégalaises. Ces mariages « à la mode du pays » ont contribué à la naissance d'une communauté marocaine saint-louisienne aux traits culturels très particuliers : elle se caractérisait à la fois par son métissage mais aussi par son statut social. Les Marocains de cette première génération étaient en effet surtout issus de l'aristocratie fassie et prenaient aussi pour épouse des Sénégalaises issues des grandes familles de notables de Saint Louis (Abou El Farah, 2014 : 532). Des mariages entre les descendants métis de cette communauté étaient aussi très courants et permettaient ainsi de préserver une certaine endogamie au sein de cette communauté d'aristocrates métisses<sup>117</sup>. Pour pouvoir conserver la maîtrise de la langue arabe, les coutumes et les traditions marocaines, il était autrefois d'usage d'envoyer les enfants nés au Sénégal au Maroc. Ces derniers grandissaient chez des parents de Fès et ne revenaient au Sénégal qu'à l'âge adulte<sup>118</sup>. Avec le temps, ainsi qu'une intégration politique et économique des deuxième, troisième et quatrième générations issues

<sup>113</sup> Entretien avec le conseiller culturel de l'Ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire, Abidjan, le 12.03.2018.

<sup>114</sup> Entretien avec la fondatrice de l'Association Al-Amal, Abidjan, le 19.03.2018.

<sup>115</sup> Entretien avec le président de l'Association de la Communauté Marocaine au Sénégal, Dakar, le 11.07.2018.

<sup>116</sup> Document de l'ambassade du Maroc qui rend compte de la problématique de l'inscription à l'Etat civil pour les descendants de l'ancienne communauté marocaine.

<sup>117</sup> Entretien avec une descendante de famille marocaine de Saint-Louis, Dakar, le 10 juillet 2018.

<sup>118</sup> Entretien avec une descendante de famille marocaine de Saint-Louis, Dakar, le 10 juillet 2018.

de ces familles, les séjours longs au Maroc ont commencé à devenir plus rares et les liens avec le pays d'origine ou la « mère patrie » voire la « grand-mère patrie » commencèrent à se relâcher<sup>119</sup>. Si la connaissance de la langue arabe a plutôt disparu dans ces familles, ces dernières conservent encore un grand nombre de coutumes et pratiques notamment culinaires transmises par leurs parents et grands-parents et portent des noms et prénoms typiquement marocains<sup>120</sup>.

La mobilisation de cette communauté en 2010 avait donc pour principal objectif de réclamer des documents d'identité marocains et de montrer par le papier leur appartenance à la nation marocaine. Ainsi, suite à une visite royale au Sénégal puis de la visite du ministre chargé de la communauté marocaine à l'étranger de l'époque, en mars 2010, une commission composée d'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de la Justice et des MRE s'est rendue à Dakar pour étudier cette problématique et rencontrer les personnes concernées au nombre de 251 appartenant à 12 familles. Après le recensement et la rencontre des personnes concernées, cette commission a répertorié les différents cas de figure et a recommandé que l'ensemble des dossiers justifiant la nationalité et où manquaient souvent des documents d'état civil marocain des parents et grands-parents soient renforcés par des actes adoulaire avant le transfert pour jugement au Maroc. Cependant, les deux adouls qui devaient se charger de ce dossier n'ont jamais été affectés, bloquant depuis ce temps le processus d'identification<sup>121</sup>. Les membres de cette communauté rencontrés à Dakar sont aujourd'hui plutôt désillusionnés et ne pensent pas que leur cas sera résolu un jour.

On peut s'interroger sur cette volonté d'acquérir un papier d'identité marocain pour cette communauté qui est totalement intégrée au Sénégal et dispose de la nationalité et des papiers sénégalais<sup>122</sup>. Et pourquoi cette revendication est venue à ce moment précis ? L'importance politique et économique du Sénégal pour le Maroc aujourd'hui a-t-elle permis à cette communauté de devenir plus reconnaissable et intéressante pour son pays d'origine ? Ou est-ce l'intérêt porté par le Maroc pour le Sénégal qui se traduirait aussi par des opportunités de bourse d'étude et autres formes d'aides financières pour les nationaux auxquels ces anciens Marocains du Sénégal ne peuvent pas accéder<sup>123</sup> ? Où sommes-nous en face d'un processus de renouveau identitaire chez des troisième et quatrième générations en quête d'identité<sup>124</sup> ?

<sup>119</sup> Entretien avec le président de l'Association de la Communauté Marocaine au Sénégal, Dakar, le 11 juillet 2018.

<sup>120</sup> Les familles qui ont été recensées pour cette procédure sont les familles Bengeloune, Chaoui, Chaouy, Hamoudy, Berrada, Boughaleb, Guenoune, Ben Messaoud, Diouri, Mekouar, Bennani et Ben Hadj. Recensement fourni par le président de l'Association de la Communauté Marocaine au Sénégal.

<sup>121</sup> Ibid.

<sup>122</sup> Entretien avec un représentant de la communauté marocaine au Sénégal, Dakar, le 11.07.2018. La mobilité sociale qu'on connut un grand nombre de descendants de Marocains au Sénégal a aussi été relevée par l'étude effectuée en 1992 par Abou El Farah, Akmir et Beni Azza. A cette époque, 75% des descendants avaient un niveau universitaire et 12% travaillaient dans le secteur public (Abou El Farah et. al., 1992 : 103).

<sup>123</sup> Entretien avec le président de l'Association de la Communauté Marocaine au Sénégal, Dakar, le 11 juillet 2018.

<sup>124</sup> Entretien avec une descendante de famille marocaine de Saint-Louis, Dakar, le 10 juillet 2018.

## Conclusion

Prenant le relais de la mise au point de 2014 sur les Marocains de l'Afrique subsaharienne, ce chapitre avait pour ambition de focaliser l'analyse sur deux pays de l'Afrique de l'Ouest afin de saisir les mutations de cette migration, le Sénégal et la Côte d'Ivoire étant deux cas emblématiques de la communauté marocaine d'Afrique de l'Ouest. On se rend compte que si cette communauté est statistiquement moins importante qu'ailleurs, elle se caractérise par de multiples facettes et surtout par sa mobilité. Il s'agit sans conteste d'une communauté en mouvement.

Bien que forgée par l'héritage partagé des premiers commerçants qui s'étaient établis en Afrique de l'Ouest, les communautés marocaines du Sénégal et de Côte d'Ivoire ont connu et connaissent une très grande diversification durant les dernières décennies. Que ce soit les lieux d'origine des migrants qui se sont élargis à presque tout le territoire national, ou les activités économiques exercées qui se sont diversifiées ajoutant au commerce - qui lui-même vit de profondes mutations - de nombreuses autres activités, la communauté marocaine du Sénégal et de la Côte d'Ivoire n'est plus celle des anciens commerçants de Fès. Venant appuyer et initier ces mutations, l'action incitative de l'Etat pour les investissements et l'activité diplomatique du souverain ont renforcé et densifié la vie relationnelle du Maroc avec l'Afrique de l'Ouest tout en la réactivant. S'engouffrant dans ces brèches ouvertes par les politiques publiques, organismes bancaires et entreprises ont répondu présents. Le résultat de ces évolutions est un appel aux ressources humaines et une amplification des flux de Marocains qui viennent remodeler l'ancienne communauté marocaine héritée du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, parmi les figures du migrant marocain d'Afrique de l'Ouest, on ne compte plus que le commerçant, le migrant et la migrante de travail mais aussi des femmes au foyer et des étudiants. La fréquence des mariages mixtes hier et aujourd'hui sont aussi des facteurs de diversification et de changement du vécu et de l'intégration des communautés marocaines dans ces deux pays et de leur reconnaissance et liens avec le Maroc. Enfin, si la communauté marocaine de ces deux pays est multiple et diverse, les individus qui la forment se caractérisent par leur instabilité et circulation et sont donc eux aussi très souvent en mouvement.

## Bibliographie

- Abis S., Bennafla K., (2014), *Afriqu'Orient : des relations à explorer*. In *Confluences Méditerranée* 3 (90), pp. 9–21.
- Abou El Farah Y., (2007), *Les Marocains d'Afrique subsaharienne*. In *Fondation Hassan II pour les Marocains Résidents à l'Etranger* (Ed.) : *Marocains de l'extérieur 2007*. Rabat : Fondation Hassan II, pp. 373–406.
- (2014), *La communauté marocaine en Afrique subsaharienne*. In *Fondation Hassan II pour les Marocains Résidents à l'Etranger* (Ed.) : *Marocains de l'Extérieur 2013*. Rabat : Fondation Hassan II, pp. 529–560.
- Abou El Farah Y., Akmir A., Beni Azza A., (1997), *La présence marocaine en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire*. Rabat : Institut des Etudes Africaines.
- Bancel N. (2003), « Excéder les clivages culturels? Les étudiants de Dakar (1950-1960) ». In *Coquery-Vidrovitch, C., Goerg, O., Mandé, I., Rajaonah, F. (dir.) : Etre étranger et*

- migrants en Afrique au XXème siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion. Paris : L'Harmattan, p. 307-326.
- Berhab R. (2017), « Relations entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne : Quels potentiels pour le commerce et les investissements directs étrangers ? » Policy Brief 17/4, OCP Policy Center.
- Berriane J., (2012), « La formation des élites subsahariennes au Maroc ». In Antil, Alain et Mokhefi, Mansouria (dir.) : Le Maghreb et son Sud : vers des liens renouvelés, Paris : CNRS Éditions, p.155-171.
- (2018), The Moroccan moment and communities of itinerants: mobility and belonging in the transnational trajectories of sub-Saharan migrants«, in Oliver Bakewell et Loren Landau (dir.): Forging African Communities: Mobility, Integration and Belonging, Basingstoke: Palgrave Macmillan, p. 57-74.
- Bouquet Ch., (2003), « Le poids des étrangers en Côte d'Ivoire ». In Annales de la Géographie 112 (630), pp. 115–145.
- Brack E., (2014), « Liens bancaires et financiers entre le monde arabe et l'Afrique subsahariennes ». In Confluences Méditerranée 3 (90), pp. 85–104.
- Bredeloup S., (2003), « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger ». In Revue européenne des migrations internationales 19 (2), pp. 85–113. DOI : 10.4000/remi.461.
- Lefebvre G., (2003), La migration guinéenne vers Dakar. Mutation d'un espace migratoire international, Thèse pour le Doctorat en Géographie, Université de Rouen, 2003.
- LeTourneau R., (1987), Fès avant le Protectorat. Rabat : La Porte.
- Lo, M. (2016), Relations Maroc-Afrique subsaharienne : quel bilan pour les 15 dernières années ? Research paper 16/10, OCP Policy Center.
- Marfaing L., (2007), Constructions spatiales et relationnelles dans un espace urbain : commercantes sénégalaises à Casablanca. In Laurence Marfaing, Elisabeth Boesen (dir.) : Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sahel. Paris : Karthala - ZMO, pp. 159–186.
- Marfaing L. et Wippel S., (2004) : Espace transsaharien : espace en mouvement. Quelques réflexions pour une approche conceptuelle - une introduction. In : Marfaing, Laurence et Wippel, Steffen (dir.) : Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation. Paris : Karthala, pp. 7–26.
- Ndiaye A., Inis (2008), Dakar et ses étrangers. La construction politique et sociale de la cohabitation communautaire. In : Diop, Momar-Coumba (dir.) : Le Sénégal des migrations. Mobilités, identités et sociétés. Paris : Karthala, p. 409-431.
- Organisation Internationale pour les migrations (OIM) (2009) : Migration au Sénégal : profil pays, Genève.
- Péraldi M., (dir.), (2011), D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc. Paris : Karthala.
- Robin N., (1992), « L'espace migratoire de l'Afrique de l'Ouest », Hommes & Migrations 1160 : 6–15.
- Timéra M., (2009), « Aventuriers ou orphelins de la migration internationale. Nouveaux et anciens migrants «subsahariens» au Maroc », Politique africaine 2009/3 – n°115. p.175-195.
- Touré N., (2014), « Les étudiants maliens dans l'enseignement supérieur privé au Maroc. Enjeux et stratégies de distinction sociale par les études à l'étranger », Hommes & Migrations 1307: 29-36.
- Wippel S., (2004), « Le renouveau des relations marocaines avec l'Afrique subsaharienne : la formation d'un espace économique transsaharien ? » In Marfaing, Laurence et Wippel, Steffen (dir.) : Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation. Paris : Karthala, pp. 29–59.